

LES ANIMAUX « UTILES » CHEZ ISIDORE GEOFFROY SAINT-HILAIRE : LA MISSION SOCIALE DE LA ZOOTECHNIE

En 1861, la « Librairie agricole de la Maison rustique », fondée par l'éditeur du *Journal d'agriculture pratique*, Alexandre Bixio, offre au « public ami de la science » la 4^e édition du dernier ouvrage d'Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, *Acclimatation et domestication des animaux utiles*¹. D'édition augmentée en édition remaniée le texte a changé de titre, mais plus encore d'intention avouée de l'auteur. Il a été initialement publié en 1849 comme un rapport général de 51 pages, rédigé à la demande du ministre de l'Agriculture Victor Lanjuinais, « sur les questions relatives à la domestication et à la naturalisation des animaux utiles »². Ce document administratif, commenté dans les revues scientifiques, agricoles, « et même politiques », avait été réédité chez Dusacq avec des notes additionnelles en 1854, sous le titre *Domestication et naturalisation des animaux utiles*³. En le réimprimant par deux fois, Geoffroy Saint-Hilaire se proposait d'élargir son audience. Le « retentissement » du rapport ministériel lui paraissant témoigner des préoccupations nouvelles des naturalistes, des agriculteurs, des industriels, et de « tout le public éclairé », il s'agissait, selon son vœu, de lui donner « la seule publicité qui mette un livre à la disposition de tous, celle de la librairie »⁴. Au fil des éditions successives, « l'opuscule » de 51 pages est devenu un fort volume de 535 pages qui s'augmentera, en particulier dans la version de 1861, d'un résumé des développements imprimés à l'étude

1. Isidore GEOFFROY SAINT-HILAIRE, *Acclimatation et domestication des animaux utiles*, 4^e éd. entièrement refondue et considérablement augmentée, Paris, Librairie agricole de la Maison rustique, 1861, citation de Geoffroy p. IX.

2. ID., *Rapport général sur les questions relatives à la domestication et à la naturalisation des animaux utiles*, Paris, Imprimerie nationale, 1849.

3. L'ouvrage de 1854, publié déjà à la Librairie agricole de la Maison rustique, comprend le rapport et neuf additions. L'ensemble forme un petit livre de 204 pages, dédié à la Société zoologique d'acclimatation. Sur l'historique, voir I. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, *op. cit. supra* n. 1, p. 1-3.

4. *Ibid.*, p. X (préface de l'édition précédente de 1854).

de la naturalisation des espèces exotiques par les travaux de la Société zoologique d'acclimatation, créée précisément en 1854. Fondateur et président de cette Société, Isidore Geoffroy Saint-Hilaire s'en fera le chroniqueur zélé et lui dédiera l'ouvrage.

Édition augmentée, si l'on veut, du premier rapport, *Acclimatation et domestication des animaux utiles* procède encore d'une intention auto-vulgarisatrice. Geoffroy Saint-Hilaire se propose de populariser son combat en faveur de l'extension du programme zootechnique, il « résume » des démonstrations qui avaient déjà trouvé un accueil éditorial, il donne des versions « abrégées » de thèses antérieurement publiées⁵. Cette auto-vulgarisation prend encore la forme de l'auto-citation explicite⁶, de la compilation implicite, partielle ou intégrale de cours délivrés au Muséum national d'histoire naturelle et d'articles précédemment (ou parallèlement) rédigés pour des revues, des bulletins de sociétés, des encyclopédies⁷. Il en résulte que, sans sacrifier l'économie interne de l'ouvrage, Geoffroy Saint-Hilaire livre à l'analyse un intertexte à la fois riche et dense. Son acte vulgarisateur ne résulte pas de la réécriture, et bien des passages à caractère technique, l'appareil de preuves, les notes aussi nombreuses que précises, les tableaux récapitulatifs, indiquent qu'il s'agit d'un ouvrage de science qui exige de son lecteur une connaissance, même relative, des enjeux pratiques et théoriques du domaine. Nous sommes en face d'un livre à finalité popularisatrice qui, paradoxalement, est encore considéré comme un « livre fondateur » dans la définition moderne de la domestication⁸. Geoffroy Saint-Hilaire le destinait à un lecteur profane mais cultivé, disons « aux gens du monde », et plus sensiblement à un public d'administrateurs et d'agents sociaux

5. *Ibid.*, par ex., p. XI, 131 sq., 171 et 218 n. 1, 240-241 n. 1, etc. L'article « Domestication des animaux », in Pierre LEROUX et Jean REYNAUD, éds, *Encyclopédie nouvelle, ou dictionnaire philosophique, scientifique, littéraire et industriel*, Paris, Librairie de Ch. Gosselin, A. Pougin libraire, Hector Bossange et Cie, libraires, vol. 4, 1836, est également démarqué in *op. cit. supra* n. 1, par ex., p. 154 sq.

6. Par ex., les « Notions historiques sur l'acclimatation... » qui composent la 4^e et dernière partie de *Acclimatation et domestication des animaux utiles* ont fait l'objet d'un article publié dans le *Bulletin* de la Société d'acclimatation, 1854.

7. Dans l'ouvrage de 1861, les pages 110 à 138 reprennent presque sans changement le texte d'I. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, « Sur les applications utiles des sciences naturelles et particulièrement de la zoologie », *Bulletin de la Société protectrice des animaux*, t. VII, 1861, p. 258-278 ; c'est encore le cas de l'article « Des origines des animaux domestiques, et des lieux et des époques de leur domestication », *Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences*, Paris, t. 48, 1859, dont des extraits sont disséminés dans le même ouvrage, par ex., p. 249-251, 256, 258-259, etc. Dans un registre plus général, I. Geoffroy Saint-Hilaire rappelle souvent que les applications de la zoologie au bien-être des hommes avaient fait l'objet de cours publics « dont mon livre sur les *Animaux utiles* est le résumé ».

8. Jean-Pierre DIGARD, *L'Homme et les animaux domestiques. Anthropologie d'une passion*, Paris, Fayard, 1990, p. 28-31.

capables d'influencer les pratiques agronomiques et hygiéniques. Au-delà de son office social, il le considérait comme « un traité de cette branche si nouvelle, et si riche déjà, qu'on désigne habituellement sous le nom d'*acclimatation*, mais à laquelle appartiennent aussi la *naturalisation* et la *domestication* des animaux »⁹. Autrement dit, un traité d'histoire naturelle « appliquée », capable de prolonger, dans la perspective d'une « science complète », le point de vue descriptif ou *positif* de Cuvier et le point de vue spéculatif ou *philosophique* d'Étienne Geoffroy Saint-Hilaire¹⁰.

Le propos de cet article n'est pas d'analyser la problématique de l'acclimatation ni la doctrine de la variabilité limitée de l'espèce développées par Geoffroy Saint-Hilaire. Il s'agira plutôt de mettre en évidence la « philosophie » des rapports de l'homme à l'animal que sa démarche implique et de comparer cette philosophie à celle que développait Buffon, sur les mêmes thèmes, un siècle plus tôt. Le retour à Buffon n'est rien moins qu'arbitraire. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire n'a jamais contesté l'importance de l'intendant du Jardin du roi et, en 1861, il vantera ses mérites en ces termes : « À la tête des naturalistes dont j'ai à signaler ici les efforts, se place Buffon. C'est lui qui a rappelé les modernes à l'œuvre négligée de la domestication des animaux ; c'est de lui qu'est venue l'impulsion. Nous ne faisons, après un siècle, que réaliser ses vues »¹¹.

Il faut pourtant prévenir toute difficulté. Le texte de 1861 affiche son naturalisme et répond en écho à sa destination première. Il paraît d'une sécheresse tout administrative et l'on chercherait vainement, à peu de remarques près, quelque évocation bucolique. Loin de toute poésie pastorale, l'animal utile est d'abord une quantité de viande, ce qui reste une manière de caractérisation, et le rapport qui le lie à l'homme se résout en quantité de service. Accessoirement, car il s'agit d'un luxe, il sera dit de compagnie, au seuil donc de l'inutile.

La philosophie s'entend du principe de la domestication, de ses conditions de réussite, d'extension et d'application. Elle s'entend aussi de la relation tissée entre l'homme et l'animal domestique, d'un rapport symbolique où l'image de l'animalité peut jouer de tous les contrastes et de toutes les projections anthropomorphiques. Et, en effet, quelle distance entre la vision d'un animal-esclave et celle d'un animal partenaire, commensal et pourquoi pas allié ou même ami. La première sera celle de Buffon, la seconde sera celle de Geoffroy Saint-Hilaire. Pour interpréter cette différence, pour prendre au mot la mission *sociale* de la zootechnie,

9. I. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, *op. cit. supra* n. 1, p. XIV.

10. *Ibid.*, p. VIII.

11. *Ibid.*, p. 471. Cf. aussi p. 33.

le texte de 1861 reste insuffisamment informatif. Mais, sans forcer l'expression de Geoffroy Saint-Hilaire, il est possible de considérer ce volume comme l'aboutissement et, selon son mot, le « résumé » des études qu'il a consacrées à l'histoire naturelle appliquée et au thème de la domestication des espèces utiles depuis la fin des années 1830. Ces textes, dont on constate la présence insistante dans *Acclimatation et domestication des animaux utiles*, serviront de guide dans cette analyse philosophique. D'autre part, il deviendra nécessaire et profitable d'échapper bientôt au texte lui-même pour envisager son contexte de publication et de parler des activités de Geoffroy Saint-Hilaire au sein des sociétés philanthropiques et zoophiliques où ce corpus prendra sa place mais aussi bien son sens.

I. — LE PEUPLE MANQUE DE VIANDE

Isidore Geoffroy Saint-Hilaire s'est intéressé à la question zootechnique et au problème spécifique de la naturalisation des espèces étrangères pour des raisons à la fois personnelles et conjoncturelles. Son père avait créé la Ménagerie du Muséum en l'an II (1793) et il en gardera l'administration jusqu'en 1837, date à laquelle le corps professoral, sur proposition de Duméril, le privera, sans son assentiment, de sa prérogative. É. Geoffroy Saint-Hilaire fut « prêt de succomber ». La Ménagerie était dorénavant rattachée à la chaire de Physiologie comparée créée pour Frédéric Cuvier en décembre 1837. Frédéric Cuvier mourut six mois plus tard et Étienne Geoffroy Saint-Hilaire, qui considérait la Ménagerie « comme une chose à moi appartenant, du fait de sa création », s'efforça d'en confier la charge, puis la direction, à son fils¹². Fort de l'agrément paternel et de sa devise utilitaire, celui-ci pourra, à son tour, entreprendre « aux lumières de la science », « la conquête, sur la nature, de nouvelles forces, de nouvelles richesses industrielles, de nouvelles ressources alimentaires, objet de tant de vœux éclairés dans le dix-huitième siècle »¹³. Ces vœux, ainsi qu'il le constate, n'ont pas été exaucés. Les pouvoirs publics n'ont pas suivi, les naturalistes ont failli à la tâche. Il se

12. Lettres d'Étienne Geoffroy Saint-Hilaire au directeur du Muséum (13 mars 1838) et aux professeurs-administrateurs du Muséum (25 février 1838), citées in Yves LAISSUS, « Catalogue des manuscrits d'Étienne Geoffroy Saint-Hilaire conservés aux Archives de l'Académie des sciences de l'Institut de France », *Histoire et Nature*, 3 (nelle série, fasc. 1), 1973, p. 87-88. Sur les débuts de la Ménagerie, voir I. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, *Vie, travaux et doctrine scientifique d'Étienne Geoffroy Saint-Hilaire*, Paris/Strasbourg, Bertrand/Levrault, 1847, p. 44 sq.

13. I. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, *op. cit. supra* n. 1, p. 486.

considérera toujours comme le seul initiateur du « mouvement actuel des esprits vers l'acclimatation ».

À maintes reprises, Geoffroy Saint-Hilaire a dénoncé cette « anomalie singulière »¹⁴ : partout visible, le perfectionnement général et continu des sciences d'application dans les temps modernes rend plus manifeste la « marche exactement inverse » des travaux faits en vue de la domestication de nouveaux animaux utiles, soit à titre alimentaire, soit à titre d'auxiliaire des industries humaines. Dans les années 1840-1850, alors qu'il multiplie, avec la complicité de Florent Prévost, des expériences de reproduction d'espèces sauvages à la Ménagerie, le ton polémique et technique de ses adresses aux ministères prend une autre dimension, radicalement sociale. Le sujet n'intéresse plus seulement l'amélioration de l'économie rurale, il est repris comme devoir moral. Le « mouvement social » n'est plus seul en cause, il convient de « mettre à nu le mal » dont souffrent les classes populaires : à l'époque de l'éclairage urbain et du chemin de fer, le peuple a faim. En janvier 1856, l'Académie des sciences décerne le prix Montyon de statistique à l'ouvrage de Frédéric Le Play, *Les Ouvriers européens*, « ouvrage le plus complet et le plus exact qui ait été récemment publié sur la situation des classes ouvrières ». Geoffroy Saint-Hilaire commente ses chiffres et ses conclusions : « dans la plus grande catégorie des ouvriers français, les journaliers agriculteurs, la quantité de la viande consommée est À PEU PRÈS NULLE »¹⁵. Dans la réalité matérielle, cette abstraction se traduit ainsi : l'immense majorité des travailleurs se répartit en trois catégories : les plus fortunés ou les moins infortunés mangent de la viande environ six fois par an, les autres en mangent deux fois, voire une fois par an. Et Geoffroy Saint-Hilaire, qui popularise ces chiffres en 1856, puis en 1861, de conclure : « voilà les faits, voilà la vérité, et l'art fameux de grouper les chiffres chercherait en vain à la dissimuler : le peuple manque de viande »¹⁶. Le peuple mal nourri est pareillement mal vêtu. La pénurie des textiles frappe les indigents : les populations sont « plutôt couvertes que vêtues », hiver comme été, de minces étoffes de coton.

Au terme d'un réquisitoire serré, la mission sociale de la zootechnie et, globalement, de l'histoire naturelle « appliquée », est clairement tracée :

14. ID., « Acclimatation et domestication de nouvelles espèces d'animaux », extr. de la *Revue indépendante*, 25 oct. 1847, p. 2. « Communication de M. I. Geoffroy Saint-Hilaire en présentant la quatrième édition de son ouvrage intitulé : Acclimatation et domestication des Animaux domestiques [sic] », *Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences*, Paris, t. 52, 1861, p. 165-176.

15. ID., *op. cit. supra* n. 1, p. 113 sq. Cf. Frédéric LE PLAY, *Les Ouvriers européens. Études sur les travaux, la vie domestique et la condition morale des populations ouvrières de l'Europe*, Paris, Imprimerie impériale, 1855, 1^{re} partie, chap. III, art. 4.

16. I. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, *op. cit. supra* n. 1, p. 112 sq.

élever le bétail n'y suffit pas, il faut encore conserver les animaux sauvages utiles, ce « pur don de la nature », « que laissent trop souvent perdre notre ignorance et surtout notre incurie », employer et utiliser, au meilleur de leur rendement, les animaux domestiques répartis sur le sol national et, enfin, ajouter au cheptel recensé d'autres espèces, soit sauvages, soit domestiquées mais non acclimatées en France, capables de pallier, en services rendus, les manques de l'industrie et de la boucherie.

C'est cet ensemble de tâches, ou de progrès « méconnus ou négligés », qui justifie l'engagement mélioriste d'Isidore Geoffroy Saint-Hilaire parmi les vulgarisateurs. La sympathie pour le « malaise trop général des populations et pour les souffrances des classes pauvres » est sans doute respectable. Elle n'est pourtant utile qu'à être secourable.

Le milieu des années 1850 marque un tournant dans la carrière réformatrice et philanthropique de Geoffroy Saint-Hilaire. Il appartient, par ses alliances politiques et familiales, aux cercles républicains¹⁷. Dès février 1848, il participe avec Le Play, Henri Martin, Edgar Quinet et Étienne Serres à la Commission des hautes études scientifiques et littéraires présidée par Jean Reynaud, nommé sous-secrétaire d'État à l'Instruction publique¹⁸. Comme Reynaud, partisan d'une « république libérale et modérée »¹⁹, mais également comme le conseiller d'État Frédéric Le Play, dont la pondération est vantée, il cherche à promouvoir une politique nouvelle capable de neutraliser les oppositions partisans stériles. En 1856, on le trouve au Comité d'administration de la Société internationale des études pratiques d'économie sociale où siègent, aux côtés de Le Play, secrétaire général, et de Louis-René Villermé, président, Michel Chevalier, professeur d'économie politique au Collège de France, l'agronome Adrien de Gasparin et le vicomte de Melun, président de la Société d'économie charitable. C'est l'époque du consensus, sous parrainage impérial²⁰. La Société d'économie sociale, dont les bases ont été posées à la suite de l'exposition universelle de 1855, avait pour objectif de constater, par l'investigation empirique et selon la méthode des sciences

17. Le salon d'Étienne Geoffroy Saint-Hilaire accueille Jules Michelet, Edgar Quinet, Gustave d'Eichthal, Jean Reynaud, Pierre Leroux, Victor Considérant, David d'Angers, Lammenais, Alphonse Esquiros, Alfred de Musset. Cf. Franck BOURDIER, « Le prophète Geoffroy Saint-Hilaire, George Sand et les Saint-Simoniens », *Histoire et Nature*, 3, 1973, p. 47-66.

18. David Albert GRIFFITHS, *Jean Reynaud encyclopédiste de l'époque romantique d'après sa correspondance inédite*, Paris, M. Rivière et Cie, 1965.

19. Jean REYNAUD, *Correspondance familière*, Paris, Motteroz, 1886, citation p. 300.

20. Sur l'histoire de cette société, consulter Bernard KALAORA et Antoine SAVOYE, *Les Inventeurs oubliés. Le Play et ses continuateurs aux origines des sciences sociales*, Paris, Champ Vallon, 1989, chap. III ; B. KALAORA et A. SAVOYE, *Forêt et sociologie. Les forestiers de l'école de Le Play, défenseurs des populations de montagnes (1860-1913)*, Rungis, I.N.R.A., 1984, p. 27 sq. ; A. SAVOYE, « Le Play et la méthode sociale », in F. LE PLAY, *La Méthode sociale*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1989, p. 7-61.

exactes, « la condition physique et morale des personnes occupées des travaux manuels, et les rapports qui les lient soit entre elles, soit avec les personnes appartenant aux autres classes »²¹. La Société publiait également ses convictions pragmatiques et son intention réformatrice : elle se donnait « pour mission de rassembler les éléments des mesures de conservation et de réforme, dont personne ne saurait encore indiquer la formule exacte, mais dont l'urgence est désormais reconnue »²².

L'époque est au consensus, elle est aussi à la mobilisation²³. En 1856, Geoffroy Saint-Hilaire suspend la publication et l'écriture de son *Histoire naturelle générale des règnes organiques* pour écrire un livre « tout pratique » sur la viande de cheval²⁴. C'est un livre militant — certains devoirs envers la science sont aussi des « devoirs sociaux » — et un livre vulgarisateur. Geoffroy Saint-Hilaire veut « redire devant le public tout entier » ce qu'il réservait à son auditoire choisi du Muséum durant ses leçons de 1847-1848 et 1856, à savoir : que des millions de travailleurs pauvres sont privés de viande. Les analyses monographiques de Le Play, publiées l'année précédente, appuient ses propos : la viande manque, elle est nécessaire : « Fait capital, et qu'on ne saurait trop dire, trop répéter, trop répandre, trop vulgariser »²⁵. Des solutions, Geoffroy Saint-Hilaire en publie, utopiques, où le steak d'autruche côtoierait, sur l'étal du boucher, le rosbif d'antilope. Mais le casoar ou le nandou, qui sont appelés à devenir, dans le programme des Acclimateurs, « de véritables oiseaux de boucherie »²⁶, ne remplaceront pas si facilement les espèces aborigènes. Dans l'immédiat, la population affamée accuse les stigmates de la dégénérescence, elle est victime d'une « sorte de vieillesse anticipée et artificielle »²⁷. Or les solutions raisonnables, c'est-à-dire transitoires, sont là, inexploitées, plus encore occultées au nom d'un préjugé hors d'âge. La carcasse des vieux chevaux est abandonnée aux équarrisseurs ou aux chiens, elle engraisse les champs et les marais à sangsues, alors qu'elle représente une quantité brute de viande évaluée au 1/14 de toute la production de boucherie. La sympathie pour les souffrances des pauvres se

21. *Société internationale des études pratiques d'économie sociale. Buts et moyens d'Action-Fondation-Statuts*, Paris, au siège de la Société internationale, 1857, Statuts, art. 1, p. 15. Je remercie A. Savoye qui m'a communiqué ce document.

22. *Ibid.*, p. 14.

23. Les préoccupations d'I. Geoffroy Saint-Hilaire sont celles des hygiénistes pratiquant une « médecine politique ». Cf. Jacques LÉONARD, *La Médecine entre les savoirs et les pouvoirs*, Paris, Aubier Montaigne, 1981, chap. IX.

24. I. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, *Lettres sur les substances alimentaires et particulièrement sur la viande de cheval*, Paris, Librairie V. Masson, 1856.

25. *Ibid.*, p. 24.

26. I. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, *op. cit. supra* n. 1, p. 81.

27. *Id.*, *op. cit. supra* n. 24, p. 18.

fait, ainsi que le réclame Geoffroy Saint-Hilaire, « plus virile, plus ferme, sans pourtant être moins compatissante ». Le savant doit éclairer le politique. C'est à lui de dire et redire les améliorations, et surtout la première d'entre elles, déjà défendue par le baron Larrey et le « maître par excellence, en hygiène publique », Alexandre Parent-Duchâtelet, mais contestée par le peuple lui-même et par des savants objecteurs tels Henri Milne-Edwards ou Achille Valenciennes²⁸ : « La viande de cheval est bonne, saine et agréable. » En conséquence de quoi, s'étant persuadé que « la chair du cheval est cette immense réserve, [...], la seule qui puisse ajouter assez à l'alimentation animale des classes laborieuses pour la modifier notablement »²⁹, Geoffroy Saint-Hilaire va mener combat en faveur de l'hippophagie en mobilisant tous les supports de popularisation. La presse prête à ses vues « le secours d'une immense publicité ». Appuyé par Antoine Richard du Cantal, membre de la Société d'économie sociale et vice-président de la Société d'acclimatation, qui dénonce le préjugé anti-chevalin dans le *Journal pour tous*, par le vulgarisateur Victor Meunier qui met sa plume caustique au service de la cause, il encourage la multiplication des « dîners de cheval », ces banquets organisés par souscription qui ont été inaugurés en Allemagne, dès 1842, pour propager l'usage de la viande des solipèdes³⁰. La mode est nouvelle, elle est discutée dans les salons et débattue dans les Académies. La Société impériale et centrale d'agriculture est hostile, l'Académie des sciences de Toulouse en fait l'objet d'une discussion venimeuse. Geoffroy Saint-Hilaire répond à tous les contradicteurs avant de conclure que la vraie dignité de la science est d'être utile : « et celui qui pourrait ou le méconnaître ou l'oublier ne serait pas de son siècle »³¹. Malgré le silence des uns, la réticence des autres, Geoffroy Saint-Hilaire aura gain de cause, auprès du Conseil d'hygiène publique et de salubrité en 1857, auprès des membres de la Société protectrice des animaux, de la Société impériale zoologique d'acclimatation³², etc. En 1861, il reprend ses démonstrations, constatant que l'inertie administrative et les résistances passives s'opposent encore au progrès. « Et voilà ce qu'on laisse subsister dans un temps où l'amé-

28. *Ibid.*, p. 163 sq.

29. *Ibid.*, p. 49.

30. *Ibid.*, p. 128 sq.

31. *Ibid.*, douzième lettre, citation p. 169.

32. Le *Journal des débats* du 14 avril 1856 témoigne de ces résistances : « quel que soit le talent du savant professeur, nous doutons qu'il lui soit possible de vaincre la répugnance générale pour une semblable nourriture » (communication d'A. Savoye). Le siège de Paris, la famine de 1870 et la guerre franco-allemande seront décisifs dans le retournement des opinions, cf. Jean-Baptiste DUMAS, *Éloge historique de Isidore Geoffroy Saint-Hilaire*, Paris, Fir-

lioration du sort des classes laborieuses est devenue pour ainsi dire le mot d'ordre de tous les économistes et du gouvernement lui-même ! »³³.

Au terme de ce premier examen des motivations sociales d'Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, il semble que la vulgarisation ait valeur de croisade. Le combat des hippophagistes équivaut à celui de Parmentier tentant d'introduire la pomme de terre dans les mœurs alimentaires. Les retards de l'agronomie, ceux de la zootechnie, ne sont pas seulement une question de science, c'est une « question d'État » : « comme l'affaiblissement physique et moral des hommes est aussi, nécessairement, celui des peuples qu'ils composent, l'économie politique et sociale n'est pas moins intéressée ici que l'hygiène »³⁴. Mais cet activisme social laisse peu de place à une réflexion problématique sur le statut de l'animalité. L'animal domestique, ou l'espèce sauvage apte à le devenir, est défini comme service, comme substance alimentaire, comme auxiliaire de l'agriculteur, comme pourvoyeur de matières premières industrielles (soie, laine, plumes). C'est un produit, classé comme tel selon ses usages, inscrit dans des circuits économiques.

Discours banalisé, certes, mais qui porte avec soi son enseignement : l'animal est rendu à sa destination. Pour sa propre survie, l'homme a un droit de vie et de mort sur l'animal domestique, sur le cheval comme sur le bœuf : c'est la « loi de sa nature à laquelle il doit obéir, quelque rigoureuse qu'elle puisse lui sembler : *dura lex, sed lex* »³⁵. Le rapport, s'il existe ou comme il existe, sera de force ou d'exploitation, à la fois impératif de viabilité d'une espèce humaine naturellement démunie, marque de sa domination et mesure de sa civilisation. En des termes très buffoniens³⁶, Isidore Geoffroy Saint-Hilaire expliquera ainsi en 1836 que l'histoire de la domestication des animaux serait « celle des développemens de la puissance humaine, et de cette suite séculaire de progrès par lesquels notre espèce, confondue à l'origine dans le sein de la création terrestre comme une humble partie dans un vaste ensemble, s'est faite finalement la dominatrice de tout ce qui l'entoure et la première après Dieu »³⁷.

min Didot Frères, Fils et Cie, 1872, p. 17-18 : « ces questions, hélas ! semblent bien oiseuses, quand les habitants de Paris ont consommé soixante mille chevaux pendant la durée d'un siège cruel et sans pitié ; nous en connaissons tous le goût ; l'opinion de chacun est faite. »

33. I. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, *op. cit. supra* n. 1, p. 136.

34. *Id.*, *op. cit. supra* n. 24, p. 15.

35. *Ibid.*, p. 203-204.

36. Cf. Claude BLANCKAERT, « La valeur de l'homme : l'idée de nature humaine chez Buffon », in Jean GAYON, éd., *Buffon 88. Actes du Colloque international Paris-Montbard-Dijon*, Paris, Vrin, 1992, p. 583-600 et Jacques ROGER, *Buffon. Un philosophe au Jardin du roi*, Paris, Fayard, 1989, chap. xvi.

37. I. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, *art. cit. supra* n. 5, p. 366.

Mais ne nous méprenons pas sur la signification de ces phrases. Il ne s'agit pas pour Geoffroy Saint-Hilaire, et même en 1836, d'évaluer la grandeur d'une civilisation à l'art qu'on y professe de casser des machines animales pour en faire autant de choses esclaves. Le mystère est ailleurs, plus pénétrant, et n'intéresse pas tant la zoologie appliquée que l'éthologie : la conquête de l'animal, la domestication, est dialectique. Elle met en relation comme la thèse et l'antithèse, l'intelligence humaine et d'autres êtres pareillement « doués de volonté et d'intelligence ». De cette contradiction dynamique résulte « le fait le plus caractéristique de la suprématie de notre espèce, et l'acte le plus significatif de propriété qu'elle ait jamais accompli sur le globe »³⁸.

II. — « BÊTE DE SOMME » OU « CRÉATURE DE DIEU » ? LE STATUT DE L'ANIMAL DOMESTIQUE CHEZ BUFFON ET ISIDORE GEOFFROY SAINT-HILAIRE

Augmenter le nombre des auxiliaires utiles à l'homme, importer et domestiquer des espèces sauvages revient à transmuier deux fois la nature des animaux, à la vaincre « deux fois ». Les races domestiques sont « comme autant d'espèces ajoutées à la création par la double puissance du temps et de la culture »³⁹. Oublions la puissance du temps, c'est-à-dire en réalité des milieux contrastés et des agents physiques⁴⁰, pour analyser la deuxième composante, culturelle, de la relation homme-animal. Ce discours sur la grandeur de l'homme, sa suprématie, son rôle dans la création et son droit sur la nature, se situe apparemment dans une continuité buffonienne. Cette problématique de l'appropriation, ce projet de rendre-propre-à-soi, cette idée de maîtrise absolue, avaient trouvé dans les pages éloquentes de Buffon un plaidoyer approuvé d'Isidore Geoffroy Saint-Hilaire⁴¹. Buffon disait de la brebis, qui « est pour l'homme l'animal le plus précieux, celui dont l'utilité est la plus immédiate et la plus étendue », qu'elle représente l'animal domestique type, « auquel il semble que la Nature n'ait, pour ainsi dire, rien accordé en propre, rien donné que pour le rendre à l'homme »⁴². Sous l'effet d'une semblable

38. *Ibid.*, p. 367.

39. I. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, *op. cit. supra* n. 1, p. 45.

40. Cf. Goulven LAURENT, *Paléontologie et évolution en France de 1800 à 1860. Une histoire des idées de Cuvier et Lamarck à Darwin*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, 1987, livre II, chap. x.

41. I. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, *art. cit. supra* n. 5, p. 378. La pensée tout ambivalente de Buffon a été fort bien restituée par J. ROGER, *op. cit. supra* n. 36, chap. xv.

42. BUFFON, « La Brebis », in *Histoire naturelle, générale et particulière, par Leclerc de Buffon*, Charles-Nicolas-Sigisbert SONNINI éd., Paris, F. Dufart, t. 23, an VIII, p. 65.

inspiration, Geoffroy Saint-Hilaire pourra conclure : « le pouvoir que l'homme a de modifier les espèces et de les plier à ses besoins, est presque illimité »⁴³. Mais l'analogie des deux auteurs ne doit pas masquer leurs profondes divergences sur le statut de l'animalité domestique. Pour Buffon, la domesticité, c'est-à-dire la privation de la liberté, agit comme une dénaturation sans doute irréversible. L'animal est peut-être aboli comme être vivant sauvage et autonome, il l'est plus encore, ainsi que le prouve l'exemple de la brebis, dans son espèce. Le type spécifique, le « moule intérieur » qui garantit la continuité des générations est brisé, l'animal esclave soumis à « l'empire de l'homme » est dégénéré, « dégradé » :

« on trouvera sur tous les animaux esclaves les stigmates de leur captivité & l'empreinte de leurs fers ; on verra que ces plaies sont d'autant plus grandes, d'autant plus incurables, qu'elles sont plus anciennes, & que dans l'état où nous les avons réduits, il ne seroit peut-être plus possible de les réhabiliter, ni de leur rendre leur forme primitive, & les autres attributs de Nature que nous leur avons enlevés »⁴⁴.

Pour Geoffroy Saint-Hilaire, les « maux d'esclavage » stigmatisés par Buffon perdent de leur pouvoir évocateur. Il est vrai que l'animal apprivoisé est encore assimilé, position de statut, à un « esclave qui, réduit en servitude dès son enfance ou depuis de longues années, vit paisiblement sans espoir, souvent même sans désir de liberté, sous un joug que l'habitude lui a rendu léger »⁴⁵. Toutefois, et comme l'indique cette citation, Geoffroy Saint-Hilaire occulte toutes les connotations agonistiques du concept. L'animal esclave n'apparaît plus irrémédiablement « défiguré ». Il est perçu paradoxalement, et tout arrière-plan politique considéré, comme un partenaire dans une relation pacifiée basée sur la subordination. Cette alliance forcée implique une résignation qualifiée d'*active* qui fait de l'animal domestique un être vivant « plié » plutôt que cassé, reconnaissant son dominateur. La relation ne saurait donc être unilatérale : « l'apprivoisement est au contraire un état actif qui suppose la possibilité de se plier à de nouvelles habitudes, la connaissance du maître, et par conséquent un certain degré d'intelligence et de volonté »⁴⁶. La domesticité est à la race asservie ce qu'est l'apprivoisement à l'individu⁴⁷.

43. I. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, *op. cit. supra* n. 1, p. 50.

44. BUFFON, « De la dégénération des animaux », in *Histoire naturelle, générale et particulière, avec la description du Cabinet du roi*, Paris, Imprimerie royale, t. 14, 1766, p. 317.

45. I. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, *art. cit. supra* n. 5, p. 367.

46. *Id.*, *art. cit. supra* n. 5, p. 367 et *op. cit. supra* n. 1, p. 154.

47. J.-B. DUMAS, *op. cit. supra* n. 32, p. 23 : « La domestication est l'habitude transmise par l'hérédité de vivre avec l'homme en bonne harmonie. »

La différence de degrés n'enlève rien à la continuité du phénomène. Il en résulte que, de Buffon à Geoffroy Saint-Hilaire, la représentation de l'animal domestique a changé de façon majeure.

1. L'animal n'est pas « dégénéré ». Le vocabulaire de la dégénération, indice de la servitude, n'appartient pas au lexique de Geoffroy Saint-Hilaire qui lui préfère celui de la transformation positive. Chez les animaux domestiques, la « déviation du type primitif », les « écarts » à l'origine, portent témoignage de la « flexibilité » de l'organisation lorsqu'elle est soumise à la diversité des milieux humains. « Ainsi, organisation, instincts, habitudes, patrie, l'homme a tout modifié chez les espèces domestiques, ployant et soumettant partout l'ordre primitif à la loi de ses besoins, de ses volontés, de ses désirs »⁴⁸. La restitution des individus « marrons » à l'état sauvage fournit, en faveur de la variabilité de l'espèce, « des preuves d'un genre inverse, mais non moins positives ». Autrement dit, l'animal fait retour spontanément, dans une suite de générations, aux caractères fondamentaux de sa souche sauvage. Il est ainsi « réhabilité » selon le mot de Buffon. Buffon aurait contesté cette forme de « régénération » et sa possibilité, Geoffroy Saint-Hilaire l'affirme. L'animal domestique gagne ainsi en dignité organique relative. Il n'est pas si abaissé qu'il ne puisse, en raison de sa plasticité, réintégrer sa nature profonde ou « remonter » vers son type « normal »⁴⁹.

2. L'animal domestique est intelligent, ou plutôt « les animaux ont le germe des facultés de l'homme »⁵⁰. Certes l'utilité dictait à l'homme le choix de ses espèces de boucherie. Mais l'animal aujourd'hui alimentaire a été un auxiliaire durable de l'homme dans le passé. Geoffroy Saint-Hilaire remarque que la brebis stupide décrite par Buffon fut peut-être, au témoignage des peintres égyptiens, employée aux travaux de l'agriculture, ainsi que le bœuf et le lama. Or « les animaux auxiliaires ont presque tous été pris dans la classe où l'intelligence est le plus développée, celle des mammifères ; et il en devait être ainsi, dès qu'il s'agissait d'animaux destinés à entrer, avec l'homme, en participation de ses travaux »⁵¹. Cette proposition se dédouble ainsi : 1^o la faculté d'appivoiser un animal est, « toutes choses égales d'ailleurs, en raison du développe-

48. I. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, *Essais de zoologie générale*, Paris, Librairie encyclopédique de Roret, 1841, p. 245.

49. L'expression est de François-Désiré ROULIN, « Recherches sur quelques changemens observés dans les animaux domestiques transportés de l'ancien dans le nouveau continent », Mémoire lu à l'Académie des sciences le 29 sept. 1828, *Mémoires présentés par divers Savans à l'Académie royale des sciences de l'Institut de France*, t. 6, Paris, 1835, p. 319-352. I. GEOFFROY SAINT-HILAIRE s'appuie sur ce mémoire, *art. cit. supra* n. 5, § 6.

50. I. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, *Ms 2297*, Bibliothèque du Muséum national d'histoire naturelle, Paris, n.d.

51. *Id.*, *art. cit. supra* n. 5, p. 369. L'exemple de la brebis est évoqué p. 370.

ment de ses facultés intellectuelles ». 2° « La domination d'un animal par l'homme n'est [...] qu'un mode particulier d'association contractée, par les soins et à l'avantage de l'un d'eux, entre deux êtres très différents et très inégalement puissans »⁵². Partisan tardif des idées cartésiennes sur l'animal machine, Buffon avait clairement signifié que l'empire de l'homme sur la bête est une modalité du droit de l'esprit sur la matière. L'intelligence des animaux est au contraire au cœur de la réflexion de Geoffroy Saint-Hilaire. Celle-ci propose, par ce fait, « les prémisses d'une approche éthologique de la domestication »⁵³, où l'homme peut détourner les instincts de sociabilité sans les effacer⁵⁴ et mettre à contribution les facultés intellectuelles de l'animal soumis. Geoffroy Saint-Hilaire peut alors confondre ce que Buffon distinguait, à savoir la « bête de somme » et la « créature de Dieu »⁵⁵. L'une n'est pas nécessairement la caricature négative de l'autre, dans l'ordre inversé de la dégénération. Mais alors ce *droit* de vie et de mort que s'arroge l'exploiteur sur l'exploité qualifie encore ses *devoirs* envers la créature sensible et intelligente. Nul paradoxe donc à passer d'un registre à l'autre et à envisager l'animal commensal revendiquant, à son tour, quelques marques d'amicale compassion. Geoffroy Saint-Hilaire, qualifiant le chien, dit à son propos qu'il est devenu, par toute la terre, « l'esclave, plus encore le compagnon intime, l'ami dévoué de l'homme »⁵⁶, comme si l'amitié était une dimension superlative de l'esclavage. Et, effectivement, comment mieux signifier l'ambiguïté de ce rapport d'aliénation active qui veut que l'animal « accepte » le joug de son maître et contracte de « nouvelles habitudes » selon son vouloir⁵⁷, que l'animal veuille ce que veut son maître, jusqu'à lécher la main qui le bat. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, sans lever cette contradiction, va lui donner une dimension morale et militante, accordée à la zoophilie du milieu du XIX^e siècle. Il affirmera la fraternité de l'homme et de l'animal en définissant, par-là même, la réciprocité des obligations. Le rapport ne sera plus dorénavant de l'homme à sa « chose » mais de l'homme à son « frère inférieur ».

52. *Ibid.*, p. 372 et 371.

53. J.-P. DIGARD, *op. cit. supra* n. 8, p. 30.

54. I. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, *art. cit. supra* n. 5, p. 371 : ils sont qualifiés « d'ineffables ».

55. BUFFON, « Les animaux domestiques », in *Œuvres philosophiques*, Paris, Presses universitaires de France, 1954, p. 351, col. A. Sur l'image de l'animalité, voir Georges VIGARELLO, « Buffon et la " machine animale " », *Episteme. Rivista critica di Storia delle Scienze mediche e biologiche*, vol. 7, 3, 1973, p. 186-198 et surtout Richard W. BURKHARDT Jr., « Le comportement animal et l'idéologie de domestication chez Buffon et chez les éthologues modernes », in J. GAYON, éd., *Buffon 88, op. cit. supra* n. 36, p. 569-582.

56. I. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, *art. cit. supra* n. 5, p. 373.

57. *Ibid.*, p. 367.

III. — JUSTICE ET COMPASSION ENVERS LES ANIMAUX

Dans l'œuvre vulgarisatrice de Geoffroy Saint-Hilaire, les notations zoophiliques sont à la fois disséminées et d'une rare chaleur. Elles lui paraissent recommander l'usage alimentaire de la viande des vieux chevaux, selon un paradoxe plus apparent que réel. Geoffroy Saint-Hilaire constate, avec les « utiles et respectables associations qui se sont données pour mission d'en adoucir le sort », que l'intérêt de l'exploitation et les impératifs de rendement font peu de cas de l'esprit de justice. Pour être dénoncée, cette violence « zoocentrique »⁵⁸, à la fois quotidienne et ignorée, ordinaire et occultée, doit être vulgarisée. Il faut exhiber la misère des bêtes, la rendre tangible et insupportable :

« On sait peu dans nos villes, et il faut bien que je le dise, comment finit, quand il nous a servi dix, quinze, vingt ans, *le plus noble* des animaux ; à quelles mains il est livré, et comment on exploite, avant les lambeaux de son cadavre, les restes de sa vie ! Les souffrances devenues proverbiales du *cheval de fiacre* ne sont rien auprès des tortures qu'a inventées pour les vieux chevaux l'esprit de calcul et de lucre. Ici on les contraint de descendre dans les marais à sangsues pour servir tout vivants de pâture à ces annélides. Ailleurs, à Paris même ou à ses portes, ils sont encore plus cruellement traités, plus torturés : n'a-t-on pas imaginé de les faire travailler, sans les nourrir, pendant les derniers jours, afin de consommer sans frais leur force jusqu'à la fin ! À quoi bon réparer une *machine* usée qu'on va briser et vendre par morceaux »⁵⁹.

Pour éradiquer l'image et la réalité des clos d'équarrissage, ces « hideux théâtres » de scènes insoutenables, Geoffroy Saint-Hilaire préconise de faire de l'intérêt bien compris, l'auxiliaire et même le garant de ce respect dû, en toute humanité, aux vieux chevaux. Son raisonnement est simple : si l'animal gagne en valeur alimentaire, si l'on peut négocier sa viande comme on le fait de la vache laitière rendue à sa pâture, « il *vaudra* alors, lui aussi que l'on fasse quelques frais pour lui ». Sans attermoiement, Geoffroy Saint-Hilaire épouse la logique de marché. Pour peu qu'on capitalise sur la viande de cheval, il faudra le nourrir jusqu'à l'abattage. Dans le même esprit, le frapper serait risquer de gâter la marchandise.

58. L'expression est de Maurice AGULHON, « Le sang des bêtes. Le problème de la protection des animaux en France au XIX^e siècle », *Romantisme*, 31, 1981, p. 89.

59. I. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, *op. cit. supra* n. 24, p. 205.

La dérision du calcul d'intérêt n'implique alors rien d'hypocrite. Elle suggère pratiquement ce qu'on ne peut obtenir par la voie du cœur, à savoir la « justice et compassion envers les animaux ». C'est là l'enjeu d'une vulgarisation aboutie, qui modifierait en profondeur, et irréversiblement, les mentalités mercantiles. L'auteur le constate, le regrette, en publiant ses choix philosophiques :

« où parle l'intérêt, la voix de l'humanité est bien faible ; et longtemps encore les esprits les plus éclairés, les cœurs les plus généreux, comprendront et pratiqueront seuls les vérités morales que s'efforcent de propager les Sociétés protectrices de France, d'Angleterre et d'Allemagne. Essayez d'arrêter par la persuasion l'homme que vous voyez maltraiter des animaux ; de lui faire comprendre qu'ils sont, eux aussi, des êtres sensibles, des créatures vivantes de Dieu, presque nos *frères inférieurs*, selon la belle expression de M. Michelet, et il sourira. Pour lui, pour la plupart, le cheval lui-même n'est qu'une *machine* à faire travailler, une *chose* à vendre [...] »⁶⁰.

Geoffroy Saint-Hilaire a, dans sa carrière, identifié sa zoophilie philosophique au thème chrétien, mais aussi panthéiste et naturaliste, de l'unité de la création, et à l'humanitarisme pratique défendu par la Société d'économie sociale. Prolongeant l'œuvre d'anatomie transcendante de son père et d'Étienne Serres, il inspira à Michelet ses pages sur le « pauvre peuple inférieur » des animaux domestiques, mais on peut supposer qu'il y eut, sur ce point de doctrine, une rencontre et une émulation réciproque. Michelet était un familier des Geoffroy Saint-Hilaire. Comme l'atteste son *Journal*, il fréquenta, « ému et dévot »⁶¹, les cours délivrés au Muséum par Serres et par son ami Isidore Geoffroy Saint-Hilaire en 1845 et 1846, avant de se référer à son célèbre article « Domestication » de l'*Encyclopédie nouvelle*, dans le passage du *Peuple* qui se rapporte aux animaux. Selon Michelet, la doctrine des métamorphoses animales, dont on voyait la « fidèle reproduction » durant l'évolution de l'embryon humain, constituait une « véritable réhabilitation de la vie inférieure » :

« L'animal, ce serf des serfs se retrouve le parent du roi du monde. Que celui-ci reprenne donc, avec un sentiment plus doux, le grand travail de l'éducation des animaux, qui jadis lui soumit le globe, et qu'il a abandonné depuis deux mille ans, au grand dommage de la terre. Que le peuple apprenne que sa prospérité tient aux ménagements qu'il aura pour ce pauvre peuple inférieur »⁶².

60. *Ibid.*, p. 207-208. Cf. aussi p. 209.

61. J. Michelet, cité in Robert VAN DER ELST, *Michelet naturaliste. Esquisse de son système de philosophie*, Paris, Delagrave, 1914, p. 46.

62. Jules MICHELET, *Le Peuple*, Paris, Éditions D'aujourd'hui, « Les introuvables », p. 239-240.

Le Peuple de Michelet parut en 1846. Michelet n'avait pas seul « subi le puissant attrait des Geoffroy Saint-Hilaire »⁶³. En 1847, l'auteur de *l'Évangile du peuple*, Alphonse Esquiros, publiait sous le titre « De l'avenir des animaux. Cours de M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire » un long texte palingénésique paraphrasant et prolongeant les thèses du professeur de zoologie⁶⁴. Apologiste chrétien, anticlérical, socialiste indépendant proscrit après le coup d'État du 2 décembre 1851, Esquiros témoignera dans son exil des « meilleurs souvenirs » de sa jeunesse et des longues heures « passées sous le cèdre du Liban, près de la fosse aux ours, devant les cages de la ménagerie, aux cours de Geoffroy Saint-Hilaire, de M. Duméril, de M. Serres et d'autres professeurs »⁶⁵. Pour lui, le salon des Geoffroy Saint-Hilaire paraissait une « chapelle fréquentée par des apôtres »⁶⁶. De cette atmosphère mystique, il restituera sans doute l'essentiel dans ses textes zoophiles. Protégé de François Buloz, le directeur libéral de la *Revue des deux mondes* dont il deviendra, dès 1842, un collaborateur régulier, il voudra qu'on établisse, dans les jardins zoologiques, une « ménagerie philosophique » pour rendre visible la « chaîne des progrès accomplis par l'animal domestique » depuis la forme-souche sauvage jusqu'à sa descendance « civilisée »⁶⁷. Comme I. Geoffroy Saint-Hilaire et Michelet, Esquiros prenait, avec le parti des bêtes, le parti des modernes. Attendu que « le temps de la guerre avec la nature est passé », il condamnait non le « roi de la nature » mais son « geôlier », non l'usage que fait l'homme de ses auxiliaires, mais l'excès du pouvoir et de l'égoïsme engendré par l'amour du luxe et la cupidité⁶⁸. Durant cette « ère sauvage, féroce, absorbante », désormais révolue selon lui, l'homme avait dénié sa propre animalité pour authentifier sa domination sur l'« animal machine », la « chose domestique ». Il avait renoncé à établir son « empire moral », faute de comprendre que pour « humaniser en quelque sorte la nature », « il fallait que l'homme eût ses racines dans

63. ID., cité in *op. cit. supra* n. 61, p. 45.

64. Alphonse ESQUIROS, « De l'avenir des animaux. Cours de M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire », in *Paris ou les Sciences, les Institutions et les mœurs au XIX^e siècle*, Paris, Comptoir des Imprimeurs unis, 1847, t. I, p. 239-285 (la première partie de ce texte est parue en 1846 dans *L'artiste. Revue de Paris*, IV^e série, t. VII, p. 1-5, sous le titre « Études de la nature. De l'avenir des animaux »).

65. A. ESQUIROS, « Introduction », in Jonathan FRANKLIN, *La Vie des animaux. Histoire naturelle biographique et anecdotique des animaux*, Paris, Librairie L. Hachette et Cie, Coll. Hetzel, s.d. [1859-1860], p. 5-6.

66. Jacques P. VAN DER LINDEN, *Alphonse Esquiros. De la Bohême romantique à la République sociale*, Heerlen/Paris, Wimants/Nizet, 1948, p. 124-126, citation p. 125.

67. A. ESQUIROS, « Des jardins zoologiques. Les Sociétés d'histoire naturelle en Belgique », *Revue des deux Mondes*, 15 nov. 1854, p. 688-716, citations p. 695-696.

68. ID., *op. cit. supra* n. 64, p. 247 sq.

l'animalité ; il fallait qu'il fût animal lui-même, pour qu'il existât un lien primitif de société entre sa nature et celle des autres êtres vivants ». Esquiros tenait cette vue générale des « derniers travaux de la science embryologique ». Les Geoffroy Saint-Hilaire et E. Serres avaient donné l'impulsion. Ils avaient démontré la communion organique. Esquiros en tira l'enseignement moral. L'homme « est fait pour participer » à toute la nature. « La domesticité des animaux n'est pas uniquement une œuvre économique, c'est une œuvre religieuse »⁶⁹. Pour seconder la création, soulager l'humanité souffrante dans sa subsistance et ses travaux, pour accomplir le dessein divin de l'homme sur la terre, il fallait qu'il devienne le « civilisateur de la nature »⁷⁰ et le rédempteur de sa sauvagerie passée. La machine, soulageant également l'homme et l'animal, accompagnait dorénavant ce mouvement irréversible de l'histoire vers plus de justice et de compassion universelle. Faute d'éducation et de perfectionnement moral, les animaux domestiques sont encore des « ouvrages inachevés »⁷¹. Une chose est néanmoins acquise : « nous sortons de l'âge des bêtes de somme »⁷².

La parole messianique et la philosophie de l'histoire d'Esquiros n'étaient pas, quoi qu'il paraisse, singulières ou atypiques. Sur des attendus comparables, l'expression de la « compassion et de la justice » envers nos « frères inférieurs » devint rapidement le mot d'ordre de la Société protectrice des animaux, réunie pour la première fois à Paris en décembre 1845 autour de ses fondateurs, Parisot de Cassel et le vicomte de Valmer, Pierre-Louis-Charles Dumont de Monteux, Charles Flandin, Alexis-Casimir Dupuy, Étienne Pariset, le comte de Rainneville, Pierre-Nicolas Hamont, etc⁷³. Dans un contexte de violence généralisée contre les animaux domestiques⁷⁴, les activités de la Société, interrompues par « l'orage de 1848 » jusqu'en 1850, redoublèrent en 1855 lorsqu'elle publia ses premiers *Bulletins*⁷⁵. Étendant son audience, coordonnant ses actions avec les Sociétés protectrices qui se multipliaient à l'étranger et en province, elle réclamait de ses membres qu'ils exercent autour d'eux « une propagande destinée à vulgariser » son œuvre⁷⁶. Alors qu'elle cher-

69. *Ibid.*, citations p. 284, 282, 285.

70. *Ibid.*, p. 257.

71. A. ESQUIROS, *art. cit. supra* n. 67, p. 716. Cf. *Id.*, *op. cit. supra* n. 64, p. 256.

72. *Id.*, *art. cit. supra* n. 67, p. 714.

73. Henri RICHELLOT, « Historique de la Société protectrice des animaux », *Bulletin de la Société protectrice des animaux* (dorénavant cité sous l'abréviation *BSPA*), 1855, p. 3-7. *BSPA*, 1857, p. 164 et Louis-Auguste BOURGUIN, « Notice sur M. le vicomte de Valmer », *BSPA*, 1873, p. 117.

74. Voir l'article très documenté de M. AGULHON, *art. cit. supra* n. 58.

75. Le Journal de la Société protectrice des animaux fut publié d'avril 1846 à février 1848 dans la revue de Parisot de Cassel, *La Réaction agricole*.

76. Auguste DUMÉRIL, « Introduction », *BSPA*, 1857, p. 4.

chait à canaliser et refréner la « violence contagieuse » des classes révolutionnaires, la sensibilité romantique, volontiers « panzophile » selon le terme d'un ami des bêtes, Dieudonné Malherbe⁷⁷, attisait cette « ardeur de charité et de tendresse zoologiques » dont témoignera, dans la première moitié du siècle, l'éloquence poétique⁷⁸. Selon les Protecteurs, la valeur émotionnelle et pédagogique du compagnonnage de l'homme avec ses auxiliaires de travail rendait plus barbare encore le traitement des veaux de boucherie garrotés, le supplice des oiseaux chanteurs aux yeux crevés, l'agonie des chevaux éventrés lors des corridas ou le spectacle des jeux cruels des fêtes villageoises. Autant de sujets d'indignation intéressant la moralité publique : « toute la nature proteste contre la barbarie de l'homme qui méconnaît, avilit, qui torture son frère inférieur »⁷⁹.

Isidore Geoffroy Saint-Hilaire fit cause commune avec les objectifs de la Société protectrice des animaux avant même qu'elle ne gagne en importance. Membre du Conseil d'administration, il présida la réunion annuelle de mai 1854, sans apporter pourtant un soutien de pur patronage. Bien au contraire. À sa mort, survenue le 10 novembre 1861, Augustin Denis Pinon Duclos de Valmer, président de 1854 à 1865 et considéré comme « l'âme et la vie »⁸⁰ de la Société, témoignera de son action :

« Depuis 1842 [*sic*, il s'agit de 1845], époque à laquelle nous eûmes l'honneur d'être présenté à l'éminent directeur du Muséum d'histoire naturelle par le respectable Pariset, depuis la fondation de l'œuvre à laquelle nous nous sommes dévoué, Is. Geoffroy Saint-Hilaire n'a jamais cessé de nous aider de ses conseils, de son influence, de ses encouragements, et nous sommes fiers de le compter au nombre de nos fondateurs »⁸¹.

Geoffroy Saint-Hilaire, « ce maître de la science, cet ami de l'humanité, ce protecteur, ce défenseur des animaux »⁸², soutenait et cautionnait cette

77. En juillet 1802, la classe dite des « Sciences morale et politique » de l'Institut national met au concours cette question : « Jusqu'à quel point les traitements barbares exercés sur les animaux intéressent-ils la morale publique ? Et conviendrait-il de faire des lois à cet égard ? » Malherbe est l'un des auteurs qui a contribué à forger le concept « d'homme sensible ». Voir le remarquable dossier de Valentin PELOSSE, « Imaginaire social et protection de l'animal. Des amis des bêtes de l'an X au législateur de 1850 », *L'homme*, t. XXI, 4, 1981, p. 5-33, citation p. 10, et t. XXII, 1, 1982, p. 33-51.

78. Cf. Émile REVEL, *Leconte de Lisle animalier et le goût de la zoologie au XIX^e siècle*, thèse complémentaire pour le Doctorat ès Lettres, Marseille, Impr. du Sémaphore, 1942, citation p. 38.

79. J. MICHELET, *op. cit. supra* n. 62, p. 228.

80. L.-A. BOURGUIN, *art. cit. supra* n. 73, p. 120.

81. « Discours prononcé par M. le vicomte de Valmer, président de la Société protectrice des animaux, devant l'assemblée de la Société impériale d'acclimatation, dans sa séance du 6 décembre 1861 », *Bulletin de la Société impériale zoologique d'acclimatation*, t. 8, 1861, p. 628-629.

82. Augustin Denis Pinon Duclos, vicomte de VALMER, « Discours », *BSPA*, 1855, p. 99.

lutte avec un esprit de prosélytisme rare. Il fit de la défense des bêtes une affaire de famille. En mars 1855, sa femme rallie le Comité des dames patronnesses qui, « par leur position sociale et leurs sympathies, pouvaient favoriser le développement de [cette] œuvre moralisatrice ». Elle meurt le 20 novembre 1855, ultérieurement suppléée à ce poste militant par la mère d'Isidore et par sa sœur, Stéphanie Geoffroy Saint-Hilaire⁸³. Son fils Albert, alors directeur adjoint du Jardin d'acclimatation, deviendra membre en 1857. Outre cet aréopage, significatif d'un engagement collectif, Geoffroy Saint-Hilaire a confondu son combat avec celui des protecteurs des animaux qui lui assuraient, en retour, un soutien direct dans ses entreprises. Ils saluaient sa campagne en faveur de l'hippophagie, diffusant ses thèmes et appuyant de leur recommandation « la réforme importante qui s'accomplira tôt ou tard dans l'intérêt de nos populations pauvres et dans celui des utiles animaux que nous protégeons »⁸⁴. Geoffroy Saint-Hilaire obtint d'ailleurs la plus haute récompense de la Société, une médaille de vermeil, pour ses *Lettres sur les substances alimentaires*⁸⁵ et en 1858, il fut élu membre honoraire des Sociétés protectrices de Berlin et de Vienne⁸⁶. Les protecteurs soulignaient les avantages espérés de l'acclimatation de nouvelles espèces, acclimatation jugée impossible « sans douceur, sans bienveillance, sans compassion »⁸⁷ et stigmatisaient, avec lui, « la guerre faite par l'homme à ses auxiliaires, au lieu de l'alliance étroite qu'il leur doit, qu'il se doit à lui-même »⁸⁸.

Cet échange de bons offices trouva sa contrepartie. En 1857, le siège de la Société protectrice des animaux fut transféré dans le local de la Société impériale zoologique d'acclimatation, avec la complicité de Geoffroy Saint-Hilaire et d'Auguste Duméril⁸⁹. Des commissions communes furent créées, dans le même temps, pour étudier les méfaits de la chasse⁹⁰, « une affiliation sembla s'opérer entre l'exécution et la moralité

83. *BSPA*, 1856, p. 23 : « Parmi les propagatrices de notre œuvre, Madame Isidore Geoffroy Saint-Hilaire était une des plus zélées. »

84. Henry BLATIN, « Rapport sur l'usage alimentaire de la viande de cheval », *BSPA*, 1856, p. 202-214. Ce rapport fut reproduit dans *L'Ami des sciences* de V. Meunier.

85. *BSPA*, 1857, p. 184.

86. *BSPA*, 1858, p. 33 et 187. Cf. *BSPA*, 1855, p. 122 : en 1855, I. Geoffroy Saint-Hilaire recevra une médaille d'honneur décernée par le prince Adalbert de Bavière pour son « zèle pour la cause de la protection des animaux ».

87. Vicomte de VALMER, *art. cit. supra* n. 82, p. 100 et 101.

88. H. de JONQUIÈRES-ANTONELLE, « De la chasse au point de vue de la destruction des oiseaux », *BSPA*, 1857, p. 28.

89. *BSPA*, 1857, p. 65-66. En 1857, Auguste Duméril était secrétaire général de la Société protectrice des animaux et secrétaire de la Société impériale zoologique d'acclimatation.

90. H. de JONQUIÈRES-ANTONELLE, *art. cit. supra* n. 88, p. 28 ; François-Simon CORDIER, « Sur la cruauté de la chasse aux petits oiseaux dans les départements formés de l'ancienne province de Lorraine », *BSPA*, 1856, p. 30-38 ; Victor CHATEL, « Nécessité de la conservation des oiseaux dans l'intérêt de l'agriculture », *BSPA*, 1857, p. 43-52 ; C.-W.-L. GLOGER, « Petite exhortation à protéger les animaux utiles pour prévenir naturellement les dégâts causés par

de la même pensée »⁹¹ et, en affirmant que « notre œuvre d'*économie politique morale* est, en quelque sorte, comilitante » avec l'œuvre « d'*économie politique pratique* » poursuivie par la Société d'acclimatation, les Protecteurs soulignaient moins la différence des principes que la convergence des objectifs : « les tendances et les dispositions, et, j'ose le dire, les droits et les devoirs des deux illustres sociétés sont absolument les mêmes »⁹². Les Protecteurs avaient d'ailleurs, à cette date, des ambitions hégémoniques. Pour eux, l'acclimatation était l'une « des branches ou rameaux de l'arbre protecteur »⁹³.

Dans les années 1850, les deux compagnies eurent à traiter des dossiers communs. La Société protectrice des animaux, d'orientation réformatrice, militait pour l'application stricte de la « loi répressive des mauvais traitements exercés envers les animaux domestiques », dite loi Grammont, votée par l'Assemblée nationale en juillet 1850⁹⁴. Elle publiait des arrêtés de justice, dénonçait les contrevenants et les exactions et se dotait, pour encourager les bonnes actions et « rendre populaire et aimable » son œuvre⁹⁵, d'un appareil de récompenses destinées à la célébration des amis des bêtes (art. 6 des statuts). Mais elle doublait son programme de sensibilisation, d'un programme plus technique d'amélioration de la condition des agriculteurs et de leurs animaux. À plusieurs reprises, Geoffroy Saint-Hilaire apporta son expérience et participa aux commissions pratiques⁹⁶. Les deux Sociétés combinèrent leurs efforts pour la sauvegarde des espèces réputées nuisibles, contre les préjugés qui s'attachaient à certaines espèces, pour la reconnaissance de leur rôle nécessaire dans l'économie du monde vivant⁹⁷. À la Société protectrice des animaux, Geoffroy Saint-Hilaire dénonçait en décembre 1860 le déni-

les souris et par les insectes », *BSPA*, 1861, p. 281-336. Ce dernier texte, considéré comme « le travail le plus complet en ce genre » (*BSPA*, 1862, p. 236), connaîtra une grande diffusion.

91. BARAULT-ROULLON, *BSPA*, 1859, p. 121.

92. Id., « Réflexions sur le but des Sociétés protectrices des animaux », *BSPA*, 1857, p. 76 et H. de JONQUIÈRES-ANTONELLE, *art. cit. supra* n. 88, p. 28.

93. *BSPA*, 1858, p. 4 ; cf. Alexis GODIN, « Loi Grammont. Jurisprudence de la Cour de Cassation », *BSPA*, 1859, p. 117, n. 1 : « La protection comprend l'*apprivoisement* aussi général que possible, — l'*éducation*, — l'*acclimatation*, — l'*usage* et l'emploi de chacun selon ses aptitudes, — la *propagation* utile — et enfin les *destructions* particulières, nécessaires à l'harmonie générale. »

94. Cf. V. PELOSSE, *art. cit. supra* n. 77, p. 45-47.

95. H. RICHELLOT, « Compte rendu des travaux de la Société protectrice des animaux pour l'année 1854-1855 », *BSPA*, 1855, p. 105.

96. I. Geoffroy Saint-Hilaire participe en 1855 à la commission chargée d'étudier les procédés d'anesthésie des abeilles, en 1855-1856 à celle qui réfléchissait aux moyens juridiques pour la protection des petits oiseaux. Il est aussi des commissions sur l'usage de la viande de cheval et sur la vivisection.

97. Florent PRÉVOST, collaborateur d'I. Geoffroy Saint-Hilaire, chargé de la Ménagerie du Muséum, étudia le régime alimentaire des oiseaux et ses travaux eurent un grand retentisse-

chage des oiseaux insectivores, la destruction des rapaces nocturnes et de tous les alliés indirects de l'agriculture, « ennemis de nos ennemis » « que l'homme se fait plus que jamais un jeu de détruire autour de lui ». Cette allocution, où l'on trouva en situation « beaucoup de science mise avec talent au service d'une bonne cause »⁹⁸, fut reproduite, à quelques changements près dans *Acclimatation et domestication des animaux utiles*⁹⁹. Ainsi qu'il le dira, Geoffroy Saint-Hilaire cherchait à « s'y acquitter » de son devoir de Protecteur¹⁰⁰. L'Empire associa tous ces travaux. En 1861, le Sénat examinait les mesures propres à assurer la conservation des oiseaux auxiliaires de l'agriculture. Le rapporteur, Louis-Bertrand Bonjean, ancien ministre de l'agriculture et du commerce (1851), remerciait expressément Geoffroy Saint-Hilaire et Florent Prévost, grâce à qui « la mission providentielle de l'oiseau » avait pris rang « parmi les vérités les mieux démontrées de la science »¹⁰¹. En même temps, il assurait avoir « surtout puisé » dans les Bulletins de la Société protectrice des animaux pour la rédaction de son rapport¹⁰². La circularité des sources et des crédits faisait ainsi d'Isidore Geoffroy Saint-Hilaire le porte-parole du militantisme zoophilique des Protecteurs comme la caution savante de leur campagne réformiste.

IV. — DE LA FRATERNITÉ DE L'HOMME ET DES ANIMAUX AU « CULTE ÉCLAIRÉ DE LA NATURE »

Dans la mesure où l'histoire naturelle appliquée était seule habilitée à désigner les mesures propres à la préservation et à la gestion d'un capital naturel menacé, les professeurs du Muséum trouvaient, auprès des amis des animaux, un auditoire à la fois vigilant, empressé et parfois compétent¹⁰³. Mais la problématique de la conservation avait aussi

ment : « De l'utilité de la conservation des oiseaux dans l'intérêt de l'agriculture », *BSPA*, 1857, p. 141-145.

98. *BSPA*, 1861, p. 188-189.

99. I. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, *op. cit. supra* n. 1, p. 118 sq.

100. *BSPA*, 1861, p. 252.

101. « Rapport fait au Sénat par M. Bonjean, dans sa séance du jeudi 27 juin 1861, au nom de la 2^e commission... », *BSPA*, 1861, p. 223-243, n. 1, p. 224. I. Geoffroy Saint-Hilaire avait demandé ces mesures dès 1856, *BSPA*, 1856, p. 198.

102. Lettre de Bonjean à la Société, *BSPA*, 1861, p. 254.

103. Cf. Antoine-L.-A. FÉE, « Il ne faut pas maltraiter les animaux », *BSPA*, 1855, p. 30-31 : la disparition des espèces causée par l'imprévoyance de l'homme est également soulignée : « nous sommes les maîtres de la terre pour user et non pour abuser, pour conserver et non pour détruire. »

d'autres résonances. Elle supposait préalablement une perception protécologique de la solidarité des espèces, toutes présentes en leur poste et interdépendantes¹⁰⁴. Elle installait l'homme dans la nature et non hors d'elle ainsi que Buffon le suggérait, à sa manière cartésienne, lorsqu'il voulait que l'homme « règne par droit de conquête », tel l'esprit sur la matière. En pensant cette combinatoire, Geoffroy Saint-Hilaire et les Protecteurs traçaient les voies d'une « nouvelle alliance » entre l'homme et l'animal, basée sur le respect, la pondération, l'échange et la conscience d'unité de la nature, et surtout de la nature vivante. La métaphore du « frère inférieur », l'idée d'un animal à la fois volontaire et intelligent, renvoyaient à cette complicité nécessaire comme à cet assentiment. À la suite de son père, « philosophe qui eut un cœur d'homme » (Michelet), Isidore Geoffroy Saint-Hilaire a contribué à forger cette nouvelle idéologie du « pacte moral », de laquelle il s'est en retour inspiré et qui a trouvé son organe dans le *Bulletin de la Société protectrice des animaux*. Il ne sera pas inutile d'en rappeler quelques arguments itératifs et souvent empruntés dans les pages du *Bulletin*.

1. *Thème biologique tiré de l'anatomie philosophique*. La « grande révolution française dans les sciences naturelles », inaugurée par Lamarck et E. Geoffroy Saint-Hilaire, que Michelet se plaît à retrouver dans leurs « ingénieux enfants qui ont continué leur esprit » (c'est-à-dire E.R.A. Serres et I. Geoffroy Saint-Hilaire)¹⁰⁵, a démontré « l'étroite parenté organique qui nous unit aux vertébrés et même au règne animal tout entier ». Les animaux « se rattachent à nous par l'organisation », ils ne sont que « des modifications du type humain »¹⁰⁶. Ayant les mêmes organes, ils ont des sentiments communs, de la mémoire, de la reconnaissance, ils souffrent. Si l'ouvrage est mieux soigné chez l'homme, « sachons que la différence qui existe entre la forme des animaux et la nôtre ne saurait suffire pour admettre que nous sommes d'une autre nature »¹⁰⁷. Ainsi l'histoire naturelle « a un côté moral et philoso-

104. BARAULT-ROULLON, *art. cit. supra* n. 92, p. 78 : ceux qui font une guerre acharnée aux animaux contreviennent « à la loi de Dieu qui donne à toutes les créatures un rôle particulier et une utilité spéciale ».

105. J. MICHELET, *L'Oiseau*, Paris, L. Hachette et Cie, 1856, p. VII.

106. A.-L.-A. FÉE, *art. cit. supra* n. 103, p. 24 et 27. Sur l'école d'anatomie transcendante, cf. Georges CANGUILHEM, Georges LAPASSADE, Jacques PIQUEMAL, Jacques ULMANN, *Du développement à l'évolution au XIX^e siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 1985, p. 10 sq. ; Stephen Jay GOULD, *Ontogeny and Phylogeny*, Cambridge/Londres, The Belknap Press of Harvard University Press, 1977, 1^{re} partie, chap. III ; Bernard BALAN, *L'Ordre et le temps. L'anatomie comparée et l'histoire des vivants au XIX^e siècle*, Paris, Vrin, 1979, et Toby APPEL, *The Cuvier-Geoffroy Debate. French Biology in the Decades before Darwin*, Oxford, Oxford University Press, 1987.

107. BARAULT-ROULLON, « Considérations sur l'emploi des animaux et notamment des chiens au service de l'homme », *BSPA*, 1855, p. 81-82.

phique » : « elle a victorieusement établi qu'il y a entre la structure organique de l'homme et celle des animaux, une analogie si étroite qu'elle constitue une véritable parenté »¹⁰⁸. Aussi bien, et l'on ne peut s'empêcher de rappeler la contribution directe d'Isidore Geoffroy Saint-Hilaire à l'établissement de ce « grand fait qui domine aujourd'hui la science zoologique tout entière »¹⁰⁹,

« nous comptons déjà parmi les premiers défenseurs de nos principes les adeptes les plus éclairés et les plus dévoués des sciences anatomiques et pathologiques. Il devait en être ainsi ; car l'organisme des animaux diffère si peu de celui des hommes que les savants, en y découvrant des causes et des effets concordants, se trouvaient plus naturellement à portée de comprendre les souffrances et les tourments que, dans leur ignorante brutalité, certains individus infligent aux animaux [...] On doit donc aux physiologistes, qui, eux aussi, ont fondé la Société zoologique d'acclimatation, le culte éclairé de la nature, l'idée mère des Sociétés qui, comme la nôtre, tendent à établir les rapports les plus équitables entre les différents êtres de la création »¹¹⁰.

Quoique l'expression puisse être parfois ambivalente, cette conscience de « parenté » est conscience de rapports abstraits, plus que de descendance. Nul cousinage évolutif dans cette fraternité de l'homme avec l'animal, nulle origine commune sinon en Dieu le Père. D'ailleurs, l'absence du singe, dans la grande famille des vertébrés supérieurs domestiqués, joue presque le rôle d'une anomalie significative. C'est en tout cas pour Geoffroy Saint-Hilaire un « fait très remarquable » que l'ordre des quadrumanes, « le premier par le développement de ses facultés intellectuelles comme par sa ressemblance avec l'homme », n'ait fourni aucune espèce domestique¹¹¹. Après 1865, la perspective transformiste autorisera Victor Meunier ou Clémence Royer à rêver l'utopie du singe domestique¹¹². Mais il n'en est pas fait mention directement dans les textes

108. A.-L.-A. FÉE, « De la protection des animaux dans ses rapports avec l'histoire naturelle », *BSPA*, 1857, p. 94.

109. VOIR I. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, *Histoire générale et particulière des anomalies de l'organisation chez l'homme et les animaux*, Paris, J.B. Baillière, 1832-1836, citation t. 3, 1836, p. 434.

110. BARAULT-ROULLON, *art. cit. supra* n. 92, p. 79.

111. I. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, *art. cit. supra* n. 5, p. 369.

112. Cf. la publication en feuilleton de l'article de Victor MEUNIER, « De la domestication des singes », *Cosmos. Revue encyclopédique hebdomadaire des progrès des sciences*, 2^e série, t. VI, 1867. Les livraisons furent interrompues sans justification dans le volume suivant du dernier trimestre 1867. Néanmoins V. MEUNIER publia plusieurs notes sur ce sujet, dont il reprit la matière dans un livre plus étendu : *Avenir des espèces. Les singes domestiques*, Paris, Maurice Dreyfous, 1886. Défenseur de l'école philosophique de Serres et Geoffroy Saint-Hilaire, socialiste utopiste et transformiste anti-darwinien, il voulait prouver qu'« avec le chien nous avons conquis la nature, avec le singe nous fonderons la société heureuse ». Le texte de Clémence ROYER, « La domestication des singes », *Revue d'anthropologie*, 3^e série, t. II, 1887, p. 170-181, est une revendication de priorité (!) sur ce dernier ouvrage. C'est aussi

scientifiques des années 1850¹¹³. Si bien que l'animal domestique est « de la famille » d'abord parce qu'il vit sous le toit de son maître, qu'il en est le « compagnon » autant que l'« humble serviteur ». L'*harmonie*, concept souvent requis comme image de la relation pacifiée, doit être au fondement de leur association. Cette harmonie est encore celle d'une intelligence croisant une autre intelligence, que Geoffroy Saint-Hilaire portait à l'actif de la domestication.

2. *Thème religieux de l'unité de la création.* L'idée providentialiste est souvent attestée dans le discours des Protecteurs. Elle leur inspire cette philosophie, teintée de théologie naturelle, que les animaux domestiques sont des « instruments que Dieu nous a confiés », qu'ils remplissent une fonction dans l'économie générale de la nature et un rôle actif dans l'histoire de la civilisation. S'ils n'ont pas l'immortalité de l'âme, ils méritent pourtant une part des joies terrestres et, en tout premier lieu, notre respect :

« Mais parce que nous sommes des êtres supérieurs, parce que les animaux sont au-dessous de nous, avons-nous le droit d'en abuser ? Devons-nous oublier qu'ils sont comme nous l'œuvre du Créateur. Quoique nous ne l'apercevions pas toujours, ne devons-nous pas respecter le but dans lequel ils ont été associés à l'homme sur la terre ? Dieu nous a fait présent de tous ces animaux ; détériorer, détruire ce présent sans nécessité, le mépriser, n'est-ce pas outrager celui qui nous en a gratifié ? »¹¹⁴.

L'injure à l'animal est blasphématoire. On sait sur ce point d'exégèse le clergé divisé. La bonté envers les bêtes devait-elle compter au nombre des articles de l'Évangile et comme « un devoir commandé par le Créateur », ainsi que l'affirmait Valmer¹¹⁵ ? Ou fallait-il « s'affliger » avec Henry Blatin de l'indifférence, voire de l'hostilité, de l'Église envers ces questions : « j'ai perdu l'amitié d'un ancien vicaire général de l'archevêché de Paris, [...], pour avoir soutenu la peccabilité des sévices envers les êtres inférieurs »¹¹⁶. Maurice Agulhon a argumenté la thèse générale que la sensibilité aux souffrances animales était répandue surtout chez les auteurs de la gauche libérale et anticléricale, gagnés comme Blatin à la libre pensée,

une réponse critique à son activisme socialiste. Sur V. Meunier, cf. Catherine GLASER, « Journalisme et critique scientifiques : l'exemple de Victor Meunier », *Romantisme*, 65, 1989, p. 27-36 (sur la domestication des singes, voir p. 28).

113. En vérité, I. GEOFFROY SAINT-HILAIRE anticipe déjà cette possibilité, *art. cit. supra* n. 5, p. 379.

114. « Discours prononcé par le Docteur Lortet président », *BSPA*, 1855, p. 48.

115. Vicomte de VALMER, « Discours », *BSPA*, 1857, p. 169.

116. H. BLATIN, « Abus de la vivisection », *BSPA*, 1856, p. 220-221.

aux formes multiples du panthéisme ou du naturalisme, et pour qui s'imposait l'idée d'unité psychique de l'homme et de l'animal. En effet, plus la coupure métaphysique est accentuée, en particulier par la barrière de l'âme immortelle, et moins le devoir envers l'animal machine vaut pour impératif catégorique. Cependant, les tendances générales de la Société protectrice des animaux n'allaient pas dans le sens de la libre pensée. Après le propos de Blatin, elle sollicitera le suffrage de l'épiscopat français et en recevra souvent, sous les sollicitations du secrétaire général Godin, de solides assurances, aussitôt publiées¹¹⁷. Le général Jacques-Philippe Delmas de Grammont, son président d'honneur, était lui-même conservateur et des ecclésiastiques figuraient au Bureau, tels l'abbé Moreau, curé de Saint-Médard ou le célèbre abbé François-Napoléon-Marie Moigno, rédacteur en chef du *Cosmos* et défenseur de la physico-théologie séculaire¹¹⁸. Le vicomte de Valmer déclarait, en guise d'engagement :

« L'instruction scientifique est souvent impuissante à développer les germes destinés à moraliser les peuples. La religion, le christianisme, sont les seules bases solides, impérissables ; c'est de là que partent toutes les améliorations durables, et c'est des Saintes Écritures elles-mêmes que découlent nos principes de bienveillance envers les animaux »¹¹⁹.

D'une même teneur apparaîtra le discours du secrétaire général Godin, « vivement applaudi » en 1858 pour ses considérations de haute philosophie morale :

« La bonté, la sagesse et la puissance du Créateur éclatent visiblement sous des milliers de formes dans les animaux [...] Harmoniser enfin dans la paix les rapports de tous les habitants de la terre ; prévenir, diminuer ou soulager leurs souffrances ; embellir, assainir et féconder ainsi cette commune habitation sous le même soleil et sous l'œil du même maître : tel est le double but final de notre œuvre.

117. Par ex. *BSPA*, 1857, p. 228 sq., qui rend témoignage de lettres adressées à Godin, rédacteur du journal *Le Protecteur, le législateur et l'ami des animaux*, et p. 292-296 où est reproduite une circulaire de l'évêque de Châlons au clergé et aux fidèles de son diocèse. Celui-ci affirme que les animaux sont « des créatures de Dieu » et recommande de les traiter avec reconnaissance et « presque en amis », p. 292. Les Bulletins des années suivantes continueront à enregistrer de semblables ralliements. Notons qu'à la même époque, le combat antivivisectionniste et ses enjeux éthiques divisaient pareillement les camps politiques et les familles idéologiques. Voir Jacqueline LALOUETTE, « Vivisection et antivivisection en France au XIX^e siècle », *Ethnologie française*, t. XX, 2, 1990, p. 156-165.

118. Cf. Michel LAGRÉE, « L'Abbé Moigno vulgarisateur scientifique (1804-1884) », in *Christianisme et Science*, Paris, Vrin, 1989, p. 167-182. En 1859, Moigno recevra une médaille d'argent de la Société pour sa croisade en faveur de la protection dans le *Cosmos* : *BSPA*, 1859, p. 287.

119. Vicomte de VALMER, *art. cit. supra* n. 82, p. 102.

C'est donc une grande œuvre civilisatrice : à ce titre elle a pour fondement nécessaire la religion, et pour appui naturel l'autorité »¹²⁰.

Mais, objectif oblige, la Société cultivait cet esprit concordataire, humanitariste et interventionniste mis en pratique par Geoffroy Saint-Hilaire et elle ne semblait pas craindre, comme on le dit des bancs de la droite lors du vote de la loi Grammont, « qu'à légiférer sur les animaux », « on ne fixe trop les pensées vers la terre »¹²¹. On sait peu de choses des sentiments religieux d'Isidore Geoffroy Saint-Hilaire. Réservé sur tous les points du dogme, il n'affiche pas l'anticléricalisme de Michelet¹²² et, sous l'aiguillon des dames Geoffroy Saint-Hilaire, connues pour leur piété¹²³, il parlera toujours de la création divine avec une grande souplesse ou une grande résignation. Il participe vraisemblablement de la mouvance républicaine des anciens Saint-Simoniens Esquiros, Reynaud ou d'Eichthal, tous démocrates sentimentaux pour qui « religion, métaphysique, politique, réformes sociales font partie d'un tout indivisible ; on doit arriver à une religion nouvelle qui aura pour base l'idée de progrès, pour conséquence le triomphe de la démocratie par l'association »¹²⁴. Geoffroy Saint-Hilaire sera en tout cas heureux des nouvelles dispositions du clergé vis-à-vis des animaux, dont il témoignera à l'occasion¹²⁵. En définitive, l'œuvre naturaliste de Michelet, en particulier *L'Oiseau*, publié en 1856, garantissait pareillement, sous l'obligation d'une « foi religieuse que nous avons au cœur », le droit des bêtes au « grand banquet civique ». Dans cette nouvelle « Cité de Dieu », les humbles avaient leur place, paysans et sauvages, ouvriers et enfants, « même encore ces autres enfants que nous appelons animaux »¹²⁶. Lorsqu'il appelait de ses vœux la pacification et le « ralliement harmonique de la nature vivante », Michelet renfermait sous une proposition poétique et presque mystique la profession de foi des Protecteurs. *L'Oiseau* fut couronné d'une médaille d'argent en 1857. En transmettant aux membres de la Société

120. « Discours de M. Godin, nouveau secrétaire général », *BSPA*, 1858, p. 3-13, citations p. 12 et 6. Voir aussi du même auteur, le « Compte rendu des travaux de la Société pendant l'année 1857-1858 », *ibid.*, p. 170-171.

121. M. AGULHON, *art. cit. supra* n. 58, p. 93.

122. Cf. J. MICHELET, *op. cit. supra* n. 62, p. 233 sq.

123. ID., *Journal*, Paris, Gallimard, t. I, 1959, 1^{er} mai 1842, p. 398 : « Mme Isidore exprimant la crainte que l'unité de composition, la transformation ne fût irréligieuse, je trouvai pour lui répondre que Dieu était une mère, qui avait dû allaiter le monde goutte à goutte, etc. »

124. Georges WEILL, *Histoire du parti républicain en France 1814-1870*, Paris/Genève, Slatkine Reprints, 1980, p. 181.

125. *BSPA*, 1856, p. 201.

126. J. MICHELET, *op. cit. supra* n. 105, p. XLVIII-XLIX.

protectrice des animaux une lettre de Michelet, Geoffroy Saint-Hilaire rappellera que l'historien « a déjà montré dans son livre sur l'*Oiseau* combien il était pénétré des sentiments qui ont donné naissance à notre Société. Nous ne pouvons que recevoir avec satisfaction cette preuve directe de sympathie pour nos *protégés* »¹²⁷.

3. *Thème philosophique de la reconnaissance envers l'animal.* Nous touchons ici à la rhétorique ou au fonctionnement plus évidemment idéologique du discours protectionniste. Il consiste à dire que l'animal a favorisé, ou même rendu possible, l'accession de l'homme à ce statut hors nature qu'on nomme l'état de civilisation. Sans le cheval, le bœuf ou le chameau, celui-ci « serait resté le serf misérable de sa faible organisation »¹²⁸. Dès lors, que deviendrait ce roi de la création, abandonné à ses seules forces ? Ne deviendrait-il pas comme privé d'essence, ou rendu à des attributs négatifs, ou marqué du sceau du manque comme le seul animal véritablement esclave de l'animal et au sens propre « domestique »¹²⁹ ? Se dessine alors l'image inverse du « maître » et « dominateur » de la nature décrit par Buffon et, avant lui, par Descartes, un homme tributaire et *protégé* par l'animal qu'il dénature, tirant sa force du milieu culturel artificiel que lui crée l'animal réduit en servitude. Le trésorier de la Société protectrice des animaux a développé cette dialectique du maître et de l'esclave en 1857 :

« Quel que soit son orgueil, quelle que soit la haute opinion que l'homme se soit faite de sa souveraineté et de son pouvoir sur l'ensemble de la création, il ne saurait échapper à l'empire de cette double vérité : Savoir, que les animaux peuvent sans effort se passer de l'homme, et que l'homme ne peut se passer des animaux. »

La relation de dépendance est scellée, et avec elle la logique spéculaire des droits et des devoirs : « ne seraient-ce pas les animaux qui seraient, sous certains rapports, nos protecteurs ? Reconnaissance donc pour cette protection, reconnaissance active et féconde ; rendons-leur ce qu'ils nous donnent, et rendons-leur avec cette libéralité, cette largesse, que tout véritable supérieur doit à son inférieur. » Autrement dit, pour le trésorier

127. *BSPA*, 1856, p. 193.

128. J. MICHELET, *op. cit. supra* n. 105, p. 298.

129. I. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, *op. cit. supra* n. 48, p. 241 : « Il est facile de reconnaître que l'état de civilisation chez l'homme, et la domesticité qui lui correspond si exactement chez les animaux... » Après James Cowles Prichard et Johann Friedrich Blumenbach, cette correspondance a été posée par Julien-Joseph VIREY : « Des causes physiologiques de la sociabilité chez les animaux, et de la civilisation dans l'homme », *Bulletin de l'Académie royale de médecine*, Paris, t. VI, 1840-1841, p. 400-413.

Riglet, protéger les animaux, « c'est protéger l'espèce humaine elle-même »¹³⁰.

Sans aborder directement le versant moral de cette justice proportionnelle, Geoffroy Saint-Hilaire fera de la complicité de l'homme et de ses espèces domestiquées une sorte de loi historique et sémiotique : « où l'homme est lui-même près de l'état de nature, ses animaux le sont aussi » ; « le degré de domestication des animaux est en raison du degré de civilisation des peuples qui les possèdent »¹³¹. Connexion nécessaire qui fait de la zootechnie une discipline pilote, capable de transformer l'homme en transformant l'animal. Sans les animaux, pas de culture, de vêtements, pas de société ni même de religion : « ne le voyons-nous pas, en constatant que les peuplades sauvages sont dénuées d'animaux privés, et que, partout, la civilisation et la richesse publique sont en raison directe de leur nombre et des soins dont ils sont l'objet »¹³². Les animaux domestiques devenaient alors de « véritables ouvrages de l'homme » et des « monuments d'un genre particulier »¹³³. Encore faut-il expliciter le message éthique sous-jacent. Il n'y a pas de civilisation sans une morale plus forte et plus entendue. Les Protecteurs affirmeront que « chaque espèce apprivoisée est une conquête pacifique de la civilisation sur la sauvagerie », que « la vraie civilisation est liée, sous le double rapport moral et matériel, au sort des animaux »¹³⁴ et que l'augmentation du nombre des bêtes familières pourrait être, à force de soins, indéfinie.

« Mais la civilisation, c'est la production, c'est le perfectionnement, c'est l'acclimatation, c'est la protection du faible...

La destruction, c'est la barbarie.

Hommes cruels, si vous éprouvez le besoin d'employer vos forces, de montrer votre supériorité, domptez les éléphants et les ours, dont vous ne savez qu'avoir peur, et qui pourraient un jour devenir vos auxiliaires !

Mais non, pygmées, vous aimez mieux essayer de détruire l'équilibre de la nature ; vous vous efforcez de miner l'édifice de Dieu ! »¹³⁵.

Il faut prendre à la lettre cette revendication. L'animal féroce, l'ours ou le tigre, peut devenir domestique et civilisé. Si « l'homme crée en sous-

130. RIGLET, « Allocution », *BSPA*, 1857, p. 82-84.

131. I. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, *Histoire naturelle générale des règnes organiques, principalement étudiée chez l'homme et les animaux*, Paris, V. Masson et Fils, t. 3, 1862, p. 133 ; cf. ID., *art. cit. supra* n. 5, p. 376-377.

132. A. GODIN, *art. cit. supra* n. 93, p. 104.

133. I. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, *op. cit. supra* n. 48, p. 244 et *op. cit. supra* n. 1, p. 252-253.

134. « Discours de M. Godin », *BSPA*, 1858, p. 6 et 8.

135. Vicomte de VALMER, « Discours de M. le Président », *BSPA*, 1859, p. 267.

œuvre dans la création de Dieu », si sa « mission » est « de se réfléchir lui-même sur toute la création avec ses facultés supérieures », alors il faut convenir « que la domesticité des animaux est jusqu'ici bornée et incomplète »¹³⁶. Ils doivent évoluer sous la direction morale du premier d'entre eux.

« Tant qu'ils demeurent à l'état sauvage, le ministère de ces êtres bruts est encore incomplet. Auteur du perfectionnement de l'état de nature, la domesticité approche sans cesse par l'éducation les êtres inférieurs de l'idéal divin dont ils dérivent ; elle les crée une dernière fois, elle les *achève*, et dans cette œuvre d'intelligence, qui est en même temps une œuvre de foi, elle seconde la puissance éternelle qui a formé l'univers. L'homme attire à lui toutes les créatures ; Dieu attire l'homme : ainsi va le monde »¹³⁷.

Il reste alors possible d'anticiper sur l'avenir, pour considérer l'homme entraînant « dans son mouvement toute la nature »¹³⁸. Plagiant Geoffroy Saint-Hilaire, A. Esquiros trouvait dans le tableau des transformations progressives des espèces domestiques un écho de l'harmonie sociétaire prévue par Charles Fourier. Fourier admettait, selon le principe des analogies, que le renversement de l'« incohérence civilisée » par la révolution phalanstérienne aurait pour conséquence l'apparition d'une création divine nouvelle accordée à l'harmonie restaurée de l'homme et de la nature. Il condamnait également les « vices sociaux » et la « mésintelligence » empêchant les entreprises nécessaires à l'acclimatation de la vigogne, du renne, du zébu et du castor¹³⁹. Or l'« anti-lion » de Fourier, ce « serviteur incomparable »¹⁴⁰, et d'autres créatures imaginaires qu'on pouvait ridiculiser n'étaient pourtant que des « images exagérées de notre puissance créatrice sur les animaux »¹⁴¹. Selon Geoffroy Saint-Hilaire, il fallait voir dans chaque animal domestique

« la main de l'homme transformant, comme par une seconde création, en esclaves, en compagnons, en amis quelquefois, des êtres que la nature avait placés au-devant de lui indifférents ou hostiles ; [...] Assurément si, à l'origine des sociétés humaines, un esprit hardi eût conçu pour un avenir éloigné la possibilité de telles transformations, s'il eût osé montrer l'homme usurpant ainsi, dans les siècles futurs, la puissance créatrice, nos pères eussent accueilli ses fabuleuses promesses, comme l'ont été de nos jours ces rêveries devenues

136. A. ESQUIROS, *op. cit. supra* n. 64, p. 245, 244 et 256.

137. *Ibid.*, p. 285. Nous soulignons.

138. *Ibid.*, p. 211. Sur la domestication des carnassiers, voir p. 203 sq.

139. Charles FOURIER, *Théorie des quatre mouvements et des doctrines générales*, Paris, J.-J. Pauvert, 1967, p. 97-98.

140. André VERGEZ, *Fourier*, Paris, Presses universitaires de France, 1969, p. 57.

141. A. ESQUIROS, *op. cit. supra* n. 64, p. 212.

si célèbres sur l'anti-lion et l'anti-girafe, qui ont failli vouer au ridicule l'un des noms glorieux de notre époque »¹⁴².

De là le double devoir national répercuté pratiquement par Geoffroy Saint-Hilaire : réduire le désordre d'une nature abandonnée, en substituant aux espèces « nuisibles » ou « inutiles » des animaux utiles à l'industrie ou l'agrément de l'homme ; augmenter le nombre des races domestiques ou naturalisées. Et l'auteur d'évoquer le jour prochain où le kangourou, le paca, le nilgau et l'élan du Cap passeront des haras d'acclimatation dans les fermes, « et des parcs dans les champs », comme le lapin ou le faisan, d'importation tardive¹⁴³. La nature cesserait alors de s'opposer à la culture pour devenir un milieu pleinement humanisé et l'indice toujours visible de sa puissance civilisatrice. L'Ordre par le Progrès. Il faut, comme l'indique Esquiros, « transformer l'instinct des bêtes en une sorte de reflet de l'intelligence humaine »¹⁴⁴. À l'opposé de tout rousseauisme, Isidore Geoffroy Saint-Hilaire déclarera que l'homme n'a pas déchu en se civilisant : « ce n'est pas en retournant sur ses pas qu'il avancera plus rapidement vers le but où ses efforts n'ont cessé de tendre, quelquefois à son insu : le développement moral, intellectuel et physique du genre humain »¹⁴⁵.

Il reste pourtant une objection qui pourrait réduire à peu de choses les arguments qui précèdent. Dans les années 1850, Geoffroy Saint-Hilaire avait publié ses convictions que l'homme participait, par ses ressources intellectuelles et les caractères généraux de sa moralité, d'un troisième règne de la création, le Règne humain¹⁴⁶. Il était dès lors peu vraisemblable qu'il condescendît à étendre à l'*animalité* entière, ainsi que le voulaient les Protecteurs ou les transformistes¹⁴⁷, le concept d'*humanité* ou celui de *fraternité*¹⁴⁸. Il y avait là deux ordres de réalité, deux règnes cloi-

142. I. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, *art. cit. supra* n. 5, p. 376.

143. *Id.*, *op. cit. supra* n. 1, p. 40-43 ; 64-66 ; 377-378 ; 381-382 ; 389 ; etc.

144. A. ESQUIROS, *op. cit. supra* n. 64, p. 246.

145. I. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, « Mémoire sur les variations générales de la Taille chez les Mammifères, et en particulier dans les races humaines », *Annales des sciences naturelles*, Paris, Crochard, t. 27, 1832, p. 105-106.

146. *Id.*, *op. cit. supra* n. 131, t. II, 1859, p. 167-261.

147. CHARLES DARWIN, *La Descendance de l'homme et la sélection sexuelle*, trad. E. BARBIER, 3^e éd. franç., Paris, Reinwald, 1881, p. 132 : Darwin faisait de la philanthropie étendue la conséquence d'une évolution historique de la moralité et d'une conscience de l'unité du monde vivant : « la sympathie étendue en dehors des bornes de l'humanité, c'est-à-dire la compassion envers les animaux, paraît être une des dernières acquisitions morales. [...] Cette qualité, une des plus nobles dont l'homme soit doué, semble provenir incidemment de ce que nos sympathies, devenant plus délicates à mesure qu'elles s'étendent davantage, finissent par s'appliquer à tous les êtres vivants. Cette vertu, une fois honorée et cultivée par quelques hommes, se répand chez les jeunes gens par l'instruction et par l'exemple, et finit par faire partie de l'opinion publique. »

148. Cf. J.-B. DUMAS, *op. cit. supra* n. 32, p. 31.

sonnés au profit de l'insularité humaine. Et en vérité, tout laisse penser qu'Isidore Geoffroy Saint-Hilaire n'avait pas en vue la seule défense des bêtes. La mission dévolue à la zootechnie ne se réduisait pas à la seule dimension matérielle du problème social. Il y allait pour lui, en accord avec les Protecteurs, d'une fin supérieure, éminemment philanthropique. Par où l'on découvre que « la protection des animaux voulait être une pédagogie, et la zoophilie l'école de la philanthropie. C'était un problème de relation à l'humanité, et non de relation à la nature »¹⁴⁹.

V. — UNE ÉCONOMIE POLITIQUE MORALE

En 1857, Geoffroy Saint-Hilaire proposait « de former une commission pour chercher les moyens de propager dans les établissements consacrés à l'éducation de la première enfance les idées des Sociétés protectrices des animaux »¹⁵⁰. Cette proposition s'inscrivait dans les stratégies d'ensemble de la Société qui, à plusieurs reprises, avait lié la répression des mœurs barbares envers les « frères inférieurs » à la moralisation du rapport de l'homme à son frère prochain. Une sensibilisation aux problèmes généraux de la souffrance des êtres vivants devait servir de propédeutique à la régénération du tissu social. Le combat était le même dans tous les cas et il ne tolérait pas même la division du travail. La dame patronnesse visitant ses pauvres ou organisant par souscription un bal bourgeois au profit des indigents¹⁵¹ continuait son « apostolat », par d'autres moyens, en interpellant le charretier qui rudoyait sa bête de somme ou l'enfant qui brutalisait un chat. De là d'étranges déclarations où l'harmonie de la société semble répondre de l'harmonie de la nature, et vice versa : « Beaucoup ne veulent pas comprendre le noble but que poursuit la Société protectrice : quel est-il cependant ? Éviter la dégénérescence des espèces, améliorer les races, combattre des habitudes et des usages cruels, chercher à adoucir les mœurs »¹⁵². Cette mission pacificatrice jouait d'amalgames douteux, elle se voulait pourtant d'une logique imparable. Il fallait, comme l'indiquait l'évêque de Saint-Flour, passer « *par la bête pour arriver à l'homme* »¹⁵³. L'image de la Rome décadente

149. M. AGULHON, *art. cit. supra* n. 58, p. 81.

150. *BSPA*, 1857, p. 212.

151. C'était occasionnellement l'un des rôles de « Mme Isidore » comme le rapporte J. REYNAUD, *op. cit. supra* n. 19, p. 291.

152. BARATON, « Du but des travaux des Sociétés protectrices », *BSPA*, 1857, p. 323.

153. *BSPA*, 1858, p. 51.

sacrifiant des gladiateurs aux jeux du cirque, celle des Espagnols chassant les Nègres marrons, semblaient démontrer que « l'inhumanité, si elle s'exerce sur les animaux, s'étend bientôt à l'espèce humaine tout entière »¹⁵⁴. Geoffroy Saint-Hilaire, qui rapportait avec indignation les exactions perpétrées par les colons à l'encontre des peuples « sauvages » et « inférieurs »¹⁵⁵, acquiesçait au discours général des Protecteurs qui considéraient que la répression des instincts violents, en particulier à l'égard des animaux domestiques, « conduit à la vertu, à la résignation, à la fraternité ». Cette œuvre moralisatrice prenait donc un « caractère politique » : « en inspirant aux hommes plus de générosité à l'égard des créatures de second ordre, nos Sociétés ont espéré et espèrent parvenir à améliorer les mœurs du peuple »¹⁵⁶. Sous la dénonciation, la menace des « classes dangereuses » et sa prévention : l'évêque de Châlons, en écho à Geoffroy Saint-Hilaire, écrit : « C'est de bonne heure qu'il faudrait inculquer ces sages principes aux enfants »¹⁵⁷. L'homme y prendra le goût de la compassion et de la charité, alors que « le spectacle de ces méchancetés peut avoir sur l'enfance et la jeunesse de funestes effets »¹⁵⁸. Subrepticement, par un glissement d'objet, le mot d'ordre zoophilique découvre son enjeu politique et philanthropique : il ne faut pas maltraiter... les hommes. La menace sociale évoquée par le préfet de la Haute-Savoie Anselme Petetin, est déjà clairement précisée dans le rapport de Grammont daté de janvier 1850, qui justifie ainsi sa croisade :

« La loi, en rendant les actes de barbarie plus rares, améliorera les mœurs et fera disparaître peu à peu les spectacles révoltants qui familiarisent l'homme avec la vue du sang, et font germer dans le cœur de l'enfant des habitudes de cruauté qui influent plus tard sur sa destinée [...] L'homme qui, dans son enfance, s'amuse à torturer des animaux, se prépare peut-être à devenir un grand criminel »¹⁵⁹.

La commission suscitée par Geoffroy Saint-Hilaire, et à laquelle il participa avec sa mère et sa sœur, déposa ses conclusions en 1858. Le rap-

154. A.-L.-A. FÉE, *art. cit. supra* n. 103, p. 27.

155. Cf. I. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, *Leçons sur l'anthropologie*, faites à la Sorbonne en avril 1851, Muséum national d'histoire naturelle, Ms 2297, p. 13 : la dénonciation de l'extermination des sauvages est morale, le jugement d'infériorité est « objectif ». La race austrienne « résume toutes les déformations et dégradations du type humain. Elle est privée de toute éducatibilité ».

156. BARAULT-ROULLON, *art. cit. supra* n. 92, p. 78. Sur le même thème, voir la remarquable analyse consacrée à l'Angleterre victorienne par Harriet Rrivo, *The Animal Estate. The English and Other Creatures in the Victorian Age*, Cambridge, Harvard University Press, 1987, chap. III.

157. BSPA, 1857, p. 295.

158. Anselme PETETIN, BSPA, 1861, p. 29.

159. GRAMMONT, cit. in A. GODIN, *art. cit. supra* n. 93, p. 109.

porteur, la comtesse Clémence de Vernède de Corneillan, chanoinesse honoraire du chapitre royal de Prusse, y développait tous les thèmes précédents, qui tous convergeaient vers ce constat en forme de philosophie de l'histoire : « les peuples cruels restent toujours au bas de l'échelle de la civilisation. » Les attendus du rapport étaient parfaitement clairs. Dans le cadre propice des « salles d'asile », il convenait de moraliser les classes pauvres, les former au bien, les « dépouiller peu à peu de ces idées pernicieuses que la superstition ou le désordre y propagent, et qui, comme un impur levain, fermentent loin des répressions possibles dans les bas-fonds du vice et de la misère ». Les enfants pouvaient alors devenir « d'angéliques missionnaires auprès de parents vicieux et ignorants » (c'est-à-dire potentiellement révolutionnaires). Habitué à la douceur, le « jeune ouvrier », bon père de famille, perdrait ainsi l'habitude des « rixes sanglantes et des émeutes meurtrières ». La conclusion était signée de Geoffroy Saint-Hilaire : la commission sollicitait l'autorisation officielle d'organiser cette « mission moralisatrice »¹⁶⁰. Le rapport fut, sous cette forme, adressé au ministre de l'Instruction publique qui autorisa l'insertion d'articles relatifs à la protection des animaux dans le *Journal des instituteurs*. Mais l'organisation officielle de cette mission civilisatrice ne reçut pas l'agrément désiré¹⁶¹.

Ce programme anti-révolutionnaire, et dénoncé comme tel par Karl Marx et Friedrich Engels dans le *Manifeste communiste*, avait des allures de catéchisme pacificateur¹⁶². Le *Bulletin* des Protecteurs portait en sous-titre cette bannière réformatrice : « Justice-compassion-hygiène et morale. » C'était tout le programme poursuivi par Geoffroy Saint-Hilaire selon les lignes de force des diverses associations où il exerçait souvent un rôle tuteur. La Société internationale des études pratiques d'économie sociale espérait également « contribuer à rétablir entre toutes les classes, et particulièrement dans l'atelier rural et la manufacture, l'harmonie indispensable au progrès régulier des mœurs et des institutions »¹⁶³. Elle aussi prônait « l'amour du travail, la tempérance et l'esprit de progrès », ces vertus européennes puisées « dans le christianisme ». Autant de

160. « Rapport sur l'importance morale qu'il y aurait à propager les idées de la Société protectrice par l'intermédiaire des écoles et des salles d'asile », *BSPA*, 1858, p. 313-321.

161. *BSPA*, 1859, p. 268 et 275.

162. Karl MARX et Friedrich ENGELS, *Manifeste du parti communiste*, trad. L. LAFARGUE, Paris, Éd. sociales, 1966, p. 83 : « Une partie de la bourgeoisie cherche à porter remède aux anomalies sociales, afin de consolider la société bourgeoise. Dans cette catégorie, se rangent les économistes, les philanthropes, les humanitaires, les gens qui s'occupent d'améliorer le sort de la classe ouvrière, d'organiser la bienfaisance, de protéger les animaux, de fonder des sociétés de tempérance, bref, les réformateurs en chambre de tout acabit. »

163. *Société internationale des études pratiques d'économie sociale*, *op. cit. supra* n. 21, p. 14. Voir les conclusions de F. LE PLAY, *op. cit. supra* n. 15, p. 294.

« forces morales » ignorées des « types inférieurs » de l'humanité et qui donnaient aux émigrants « le pouvoir de dompter la nature »¹⁶⁴. L'ambiguïté du discours zoophile et philanthropique d'Isidore Geoffroy Saint-Hilaire se retournera incidemment contre lui. L'Africain déporté aux colonies ou l'ouvrier des fabriques n'était-il pas implicitement assimilé à l'animal esclave vivant, comme il le disait en 1836, « sans désir de liberté », « sous un joug que l'habitude lui a rendu léger » ? Si l'animal-frère est esclave, quelle doctrine humanitaire opposer aux Européens qui enchaîneront leurs frères noirs ? Par le journal des démocrates catholiques de l'école buchezienne, l'*Atelier*, cette objection, formulée contre les thèses de Michelet, frappera pareillement son inspirateur : « Rien donc n'est plus propre à justifier l'esclavage et la traite des hommes soi-disant inférieurs que cette doctrine qui, du Jardin-des-Plantes, est montée jusqu'au Collège de France »¹⁶⁵.

VERS UNE ÉTHOLOGIE POLITIQUE

« Il y a dans le cœur de l'homme une bête féroce, qu'il faut prendre garde d'éveiller »¹⁶⁶. On a fait souvent crédit à Isidore Geoffroy Saint-Hilaire d'avoir créé le sens moderne du mot « éthologie ». En vérité, nous ignorons l'extension réelle et le contenu du programme éthologique qu'il désirait réaliser dans la quatrième partie de son *Histoire naturelle générale des règnes organiques*. Nous savons pourtant qu'à l'éthologie « appartient l'étude des relations des êtres organisés dans la *famille* et la *société*, dans l'*agrégat* et la *communauté* »¹⁶⁷, et que de ses faits généraux relève la « modification des habitudes, et par suite des instincts chez les animaux domestiques »¹⁶⁸. En 1861, Geoffroy Saint-Hilaire paraît désigner sous le concept de « facultés éthologiques » la capacité qu'ont certains animaux d'entrer dans un ordre inédit de rapports avec l'homme, leur aptitude à la domesticité. C'est ainsi que chez le chacal, en qui il reconnaît l'ancêtre du chien, la sociabilité native est unie « à des facultés éthologiques très-développées »¹⁶⁹. On peut raisonnablement avancer

164. *Société internationale des études pratiques d'économie sociale*, *op. cit. supra* n. 21, p. 8.

165. *L'Atelier*, mars 1846, p. 288 et M. AGULHON, *art. cit. supra* n. 58, p. 92, n. 41.

166. Nicolas JOLY, « Considérations générales sur les rapports de l'homme et des animaux », *BSPA*, 1859, p. 477.

167. I. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, *op. cit. supra* n. 131, t. II, 1859, p. 285.

168. *Ibid.*, t. I, 1854, p. XXII.

169. I. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, *op. cit. supra* n. 1, p. 264, n. 1.

que le terme avait une valeur générique pour suppléer tous les mots évoquant la disposition à être autre-que-soi-même, en quoi consiste l'aliénation active de l'animal apprivoisé : indifférenciation instinctuelle, capacité à l'apprentissage, intelligence requise pour ce rapport dénaturant qu'est l'état domestique, etc. Nous dirions pareillement que pour Geoffroy Saint-Hilaire l'animal, comme l'homme, est éduicable, et qu'il l'est à raison de son intelligence. La recherche des lois fondamentales du comportement devait donc, sous ce chef de conformité naturaliste, ressortir à une psychologie générale ou à une pédagogie d'éveil et de renforcement qui, certes, n'aboutit pas, mais dont le projet était inscrit dans le programme de l'éthologie. Geoffroy Saint-Hilaire a pu puiser cette idée dans l'œuvre de John Stuart Mill qui, en 1843, avait défini l'éthologie comme « cette science qui correspond à l'acte d'éducation, au sens le plus large du terme, incluant la formation du caractère national et collectif, aussi bien qu'individuel »¹⁷⁰. Mill concevait l'éthologie dans un cadre politique, comme « la Science Exacte de la Nature Humaine », mais Geoffroy Saint-Hilaire ne démentira pas cette orientation en faisant de cette discipline un enjeu d'économie sociale. Relèvent pareillement de l'éducation le changement des mentalités et la réforme des comportements alimentaires. Détrôner un préjugé vivace, en l'occurrence celui qui faisait porter sur la viande chevaline les soupçons les plus tenaces, revenait à rectifier les instincts sociaux les plus routiniers, ou simplement modifier des habitudes individuelles. Par ailleurs, le zoocentrisme des Protecteurs se confond avec l'anthropocentrisme le plus intéressé. C'est une autre façon de dire que l'homme s'éduque en éduquant la bête, qu'il se police en la civilisant, et que l'animal est condamné à lui ressembler, à lui renvoyer son image réelle ou compensatrice. D'où les glissements métaphoriques et conceptuels entre l'éthologie des partenaires esclaves et l'éthologie politique¹⁷¹, où l'élévation de l'homme dans l'ordre de son Règne se mesure autant à sa morale qu'au nombre et aux variétés de ses animaux domestiques. Comme le note J.-B. Dumas, « la plupart de nos animaux domestiques se sont donnés à l'homme, en quelque sorte ; [...] on serait embarrassé de dire s'ils ont été conquis par l'homme ou s'ils l'ont choisi pour maître »¹⁷². Les Protecteurs enchériront sur cette proposition.

170. John STUART MILL, *The Logic of the Moral Sciences*, Londres, Duckworth, 1987, chap. v, citation p. 54. Cf. Julian JAYNES, « The Historical Origins of " Ethology " and " Comparative Psychology " », *Animal Behaviour*, vol. 17, nov. 1969, p. 601-602 et David E. LEARY, « The Fate and Influence of John Stuart Mill's Proposed Science of Ethology », *Journal of the History of Ideas*, vol. XLIII, 1, 1982, p. 153-162.

171. Cf. le commentaire fait en 1867 par V. MEUNIER, *art. cit. supra* n. 112, p. 109 : « Les bras manquent : prenez les singes ! Il n'y a plus de bons domestiques depuis qu'il n'y a plus de maîtres : prenez les singes ! L'esclavage s'en va, il est déjà parti laissant un vide : prenez les singes ! »

172. J.-B. DUMAS, *op. cit. supra* n. 32, p. 20.

En choisissant l'animal, en le faisant sien, en « harmonisant tous les rapports », l'homme choisit son humanité¹⁷³.

Finalement, l'éthologie doit être considérée comme une science générale des mœurs de l'homme en société. L'œuvre des Protecteurs des animaux, la mission pacificatrice qu'ils s'assignaient de transmuier le loup humain, cet « homme cruel », en agneau parlait le langage de la société civile, avec son cortège d'inégalités et de violence.

Claude BLANCKAERT,
C.N.R.S.,
Centre Alexandre-Koyré.

173. J. MICHELET, *op. cit. supra* n. 105, p. X.